

Université de Paris 8 Vincennes - St Denis



Département hypermédia

DEA

Enjeux Sociaux et Technologies de la Communication

Option : Réseaux d'Information réseaux Sociaux

Mémoire de fin d'études (version corrigée)

*Contribution des usages citoyens de l'Internet à la
gouvernance locale et au développement
communautaire au Sénégal :*

Le cas des Systèmes d'Information Populaires

*Présenté et soutenu par :
Moustapha MBENGUE*

*Sous la direction de :
Claude Baltz
Professeur des Universités*

Septembre 2004

SOMMAIRE

<i>Introduction</i>	1
Chapitre I : Introduction Général	3
I - PROBLEMATIQUE	3
I.1 - Problématique :	3
I.2 - Objectifs :	5
I.3 - Intérêts du sujet	5
I.4 - Hypothèses de recherche	6
I.5 - Délimitation du mémoire	6
II - METHODOLOGIE	7
II.1 - Questionnaire	7
II.1.1 - Population cible.....	7
II.1.2 - Contenu des questions.....	8
II.2- L'analyse des sites Web des SIP	8
II.3 - La recherche Documentaire	9
III - CADRE CONCEPTUEL	11
III.1- Internet :	11
III.2 - Internet citoyen :	11
III.3 - Gouvernance locale :	12
III.4 - Développement communautaire :	13
III.5 - Système d'information :	14
IV - PLAN DU MEMOIRE	15

Deuxième partie : Introduction sur le Sénégal

Chapitre I : Les modes de communication traditionnelles au Sénégal	19
I - LA COMMUNICATION A LA BASE	19
I.1 - Les Systèmes d'information traditionnels au Sénégal	19
Le griot :	19
Le cavalier messenger :	20
Les mosquées :	20
L'arbre à palabre :	20
Les rites :	21
I.2 - Les systèmes d'information de masse	21
I.2.1 - Les institutions documentaires :	22
I.2.2 - La presse au Sénégal :	23
Chapitre II - Les nouvelles technologies de l'information et de la communication	27
Introduction :	27
I - L'INTERNET AU SENEGAL	28

I.1 - Historique	28
I.2 - L'Infrastructure :	29
I.3 - Les acteurs :	31
I.4 - Les usages :	33
Conclusion Deuxième partie	34
 Troisième partie : Les systèmes d'informations populaires 	
Chapitre I : Etude descriptive des Systèmes d'Information Populaires au Sénégal	37
Introduction:	37
I – DESCRIPTION ET EVOLUTION DES SIP	37
I.1 - Historique et cadre géographique	37
I.2 - Evolution	38
II.3 - Cadre Institutionnel	42
Chapitre II : Etude analytique des SIP	44
I - ETUDE DE LA CONTRIBUTION DES SIP A LA GOUVERNANCE LOCALE A TRAVERS L'ENQUETE MARP	44
I.1 - Présentation de l'étude MARP	44
I.1.1 - Contenu des questions	45
II - ETUDE DE LA CONTRIBUTION DE SIP A LA DEMOCRATIE ELECTRONIQUE	50
II.2 - La Démocratie électronique dans les SIP : Etat des lieux en 2004	51
II.2.1 - L'Information politique dans les SIP	53
II.2.2 - Le dialogue Elus citoyen dans les SIP	56
II.2.2- L'expression communautaire dans les SIP	59
Conclusion partielle	60
Chapitre IV : LE SIP et le Développement Communautaire	62
I- ETUDES DES DIFFERENTS SERVICES FOURNIS PAR LES SIP	62
I.1- Les activités d'Information	62
I.2 - Les Activités de formation et d'éducation	63
I.2.3 - Le projet IMPACT	66
I.2.2 - Global Ecovillage Network (GEN)	67
I.2.3 - Le projet « ludothèque plus »	67
I.2.4 - Le projet PALETTE (Préservation à l'Ecole de la Tradition aux moyens des Technologies Emergentes)	68
I.2.5 - Le programme ECOYOFF	69
I.3 - Les Usagers	71
II - Les SIP : FORCES ET LIMITES	71
II.1- Les forces et réussites des SIP :	72
II.1.1 - L'environnement social	72
II.1.2 - Environnement Institutionnel	73
II.2 – Les Limites et obstacles des SIP :	74
Conclusion Troisième partie :	76
Recommandations :	78
Introduction :	83

Quatrième partie : Essai sur l'Internet citoyen en Afrique et dans le monde

I - LA LANGUE :	83
II - LA LÉGITIMITÉ POLITIQUE :	87
II.1 - A l'échelle locale	88
II.2 - A l'échelle nationale :	90
II.3 A l'échelle mondiale	91
II.4 - Le logiciel libre	93
II.5 - Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)	94
III – LE LIEN SOCIAL	94
IV- LES RISQUES POSSIBLES :	97
Conclusion Générale :	99

Introduction

Le vocable Internet ne renvoie pas forcément au même référent. Sa moindre évocation suscite des réactions différentes les unes des autres, selon les usages, les attentes et l'environnement ou le domaine de prédilection de chacun.

Pour certains auteurs comme **Serge Guerrin**¹, (1997, p.5) « *le mot Internet est synonyme de décadence d'un totalitarisme jusqu'ici dominé par les grandes puissances économiques* », pour d'autres l'Internet est un levier de développement, un élément moteur de transformation sociale et surtout un médium permettant l'accès de tous à la connaissance et à l'information.

Et pourtant au-delà des mots et des illusions qui font de lui une panacée, l'Internet ne crée pas en soi du sens, tout comme la naissance de l'imprimerie n'a pas créé une ère de d'échange et de liberté même si elle a ouvert un « *contexte favorable avec la naissance du capitalisme commercial et financier, le développement des moyens d'échange et de transports de matières et d'idées.*² ». Une telle idée est aussi partagée par **Dominique Wolton** (1999, p.101) selon qui « *Internet ou du moins un grand nombre de ses activités- n'est pas un média dans la mesure où, d'une part, il ne repose pas sur une représentation a priori d'un public et, d'autre part, il ne renvoie pas à l'existence d'une communauté définie.*³ » L'Internet n'offre pas pour ainsi dire un sens particulier mais tout simplement qu'il est un nouvel outil qui offre de nouvelles opportunités au corps social. D'autres médias l'avaient certes fait avant lui et ce constat résume l'Internet à un phénomène de l'évolution et non pas à une révolution.

Il est cependant vrai que l'Internet en tant que moyen de communication pose et ouvre de nouvelles perspectives de développement dans de nombreux secteurs d'activité.

¹ GUERIN, Georges. 1997. *Internet en question : Paris, Economica. 108 p.*

² *Idem*

³ Wolton, Dominique, 1999. *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias, Paris: Flammarion. 240 p.*

Les grandes entreprises et sociétés commerciales, voient en lui (Internet) un moyen d'accroître la productivité, un outil de promotion qui sert à faire le marketing, l'offre de service bref un moyen de gagner encore plus d'argent. Pour d'autres l'Internet n'est juste qu'un moyen de communication à l'image du téléphone et du courrier postal.

Pour bien d'autres encore, l'Internet est un outil de promotion sociale des collectivités humaines. Ces derniers voient en lui un moyen de rétablir l'équilibre dans l'accès au savoir et à la connaissance et par conséquent une plus grande ouverture vers les possibilités qu'offre le monde. Ils se servent de l'Internet pour revendiquer des droits, pour prôner un monde égalitaire, une autre mondialisation, s'exprimer et concevoir des modèles de développement à la base. Ils ne sont motivés par aucune logique mercantiliste et ne cherchent que la promotion des communautés de base à travers des programmes de développement qui reposent sur une meilleure appropriation des technologies de la communication. Ils se démarquent de l'action des privés (motivés par l'argent) et des politiques (prosélytisme électoral) et s'organisent en OCB, ONG, associations de quartier ou de ville et sont le plus souvent des bénévoles qui donnent une certaine citoyenneté à l'évolution des TIC. Nous désignons l'action de ce dernier groupe les usages citoyens de l'Internet ou tout simplement l'Internet citoyen.

Ainsi, notre étude a pour objet d'appréhender les formes que revêtent les usages citoyens de l'Internet envisagé comme un terreau dans lequel une participation accrue des citoyens au processus décisionnel et au développement local pourrait s'exercer. A cette fin, nous avons observé et analysé le cas des Systèmes d'Information Populaires (SIP) au Sénégal.

Chapitre I : Introduction Général

I - PROBLÉMATIQUE

I.1 - Problématique :

L'avènement de la société de l'information est fortement lié au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication NTIC, dont le Sommet de Genève plus connu sous le nom de SMSI¹ a fait l'écho en décembre 2003. Le développement des TIC apparues dans les années 90 et celui de l'Internet en particulier a été fortement motivé par des politiques qui visent à encourager l'essor de l'investissement privé et à faire de l'Internet « **un espace de libre échange** ». Il faut aussi trouver entre autres causes du développement des TIC l'investissement d'une forte collectivité d'internautes qui prônent des idéologies de progrès, de bien-être, d'échange, de transparence, d'égalité et de justice. Leurs actions consistent à diversifier et à valoriser les usages citoyens de l'Internet.

La production et la diffusion d'une information fiable au sein d'une administration municipale représentent un enjeu important dans la gestion des différents services de l'administration. C'est aussi là un moyen d'améliorer la qualité du service que la ville offre à ses citoyens.

Si l'administration en ligne aide à renouveler les formes de participation des populations à la gestion des collectivités, des systèmes d'information géographique, des outils de gestion des recettes, des stocks et de la paie, participent également à la modernisation des services publics. Quel rôle peut jouer l'Internet dans la gestion des collectivités locales au Sénégal ? Comment mettre les NTIC au service du développement communautaire ? Les NTIC peuvent-elles favoriser une gestion plus transparente et plus fiable des affaires publiques à une échelle locale ? Comment mettre les NTIC au service de la bonne gouvernance² ? Certains modèles de d'appropriation des TIC essaient d'apporter des réponse à ses questions. C'est le cas des Systèmes d'information Populaires au Sénégal.

¹ SMSI : Sommet Mondial sur la Société de l'Information

² Voir définition dans Cadre Conceptuel p.

La bonne gouvernance est un paradigme fort prisé des discours réformateurs en Afrique. Bien des Etats africains font de ce vocable le terreau de leurs programmes de développement soumis aux institutions internationales et autres bailleurs de fond. La bonne gouvernance en Afrique est souvent synonyme de décentralisation et le Sénégal ne fait pas exception à cette règle.

En effet, le processus de décentralisation au Sénégal a abouti à la naissance de quatre cent quarante et une (441) collectivités locales, dont trois cent vingt (320) communautés rurales, cent dix (110) communes (dont 43 communes d'arrondissement à Dakar) et onze (11) régions.

Cette décentralisation des institutions a comme corollaire un transfert de compétences dans plusieurs secteurs tels que la santé, l'éducation, l'environnement, les problèmes de population, l'action sociale etc.

Dans ce contexte de décentralisation, les élus locaux et les collectivités locales ont grandement besoin d'informations pour :

- comprendre les enjeux qui structurent leurs nouvelles responsabilités,
- construire des politiques sociales sur la base d'indicateurs pertinents,
- élaborer des plates-formes consensuelles incluant tous les acteurs au niveau local, en s'appuyant notamment sur les ressources qu'offrent aujourd'hui les technologies de l'information et de la communication.

Vue la diversité des enjeux liés aux TIC, il est indispensable que les communautés s'insèrent dans la société de l'information de façon dynamique, en qualité d'acteurs capables d'innover et de mettre les avancées technologiques au service du développement communautaire et de l'expression de la volonté citoyenne collective. C'est ce que tente de réaliser le CRES¹ de Yoff (Sénégal) à travers les Systèmes d'Information Populaires (SIP)

¹ CRES¹ : Centre de Ressources pour l'Emergence Sociale Participative (ONG)

L'application des TIC en appui à la bonne gouvernance se justifie par la nécessité de mettre en œuvre des procédures transparentes afin d'améliorer les relations entre les élus locaux et les populations.

1.2 - Objectifs :

Cette étude permet de mesurer la contribution des usages citoyens de l'internet à la gouvernance locale et au développement communautaire à travers des initiatives populaires, les SIP. Elle vise plus spécifiquement à :

- Donner un aperçu des systèmes d'information traditionnels et modernes au Sénégal.
- Analyser une expérience populaire sénégalaise basée sur les NTIC, en ressortir les mérites et les limites pour inciter d'autres communautés à mettre en place des systèmes de communication locaux.
- Apporter une contribution à la réflexion éthique sur les enjeux sociaux de l'Internet particulièrement leurs usages citoyens.

1.3 - Intérêts du sujet

Ce mémoire à plusieurs intérêts :

- Pour les collectivités locales : Il s'agira d'une part de s'informer sur la possibilité de concevoir des outils de bonne gouvernance autour des TIC.
- Pour les SIP : Il s'agira d'observer les SIP d'en sortir les mérites et les limites, de les améliorer au besoin. Il s'agira également de jeter un regard extérieur critique, de proposer des solutions aux limites, aussi de dégager des perspectives.
- Pour le lecteur : Il s'agira d'informer et de conscientiser les populations africaines sur la possibilité de mettre en place des stratégies de développement communautaire autour des potentialités humaines et techniques de chaque collectivité.

- Pour nous : Il s'agit de mettre en pratique les expériences acquises de la théorie et de développer des compétences réelles en conception de Système d'Information Populaire pour le développement communautaire. Ce mémoire constitue également un premier pas vers des études doctorales sur les systèmes d'information municipaux à l'heure des NTIC.

1.4 - Hypothèses de recherche

Nous voulons dans le cadre de ce mémoire vérifier les hypothèses suivantes :

1. l'existence d'un usage effectif de l'Internet au service de la gouvernance locale au Sénégal
2. si l'Internet peut contribuer au développement communautaire au Sénégal
3. voir si l'Internet est aussi un nouvel espace d'expression de la citoyenneté en Afrique (voire une nouvelle façon d'être citoyen).

1.5 - Délimitation du mémoire

Notre étude portera essentiellement sur le cas du Sénégal. Cependant nous ne manquerons pas de citer en exemple les expériences qui se développent ailleurs en Afrique et même dans le monde. Une telle démarche participe de notre volonté de montrer que la forme d'appropriation des TIC chez les communautés dépend fortement de l'environnement social, sociétal, économique et culturel des communautés. De ce point de vue, notre travail n'a pas la prétention d'apporter une solution miracle aux problèmes de la démocratie et du développement en Afrique, il permet, à la lumière du diagnostic, de tirer la sonnette d'alarme et de proposer des améliorations.

II - MÉTHODOLOGIE

Pour réaliser ce travail, nous avons analysé dans un premier temps des études réalisées sur les Technologies de l'Information et de la Communication pour mieux comprendre les enjeux des TIC, les mécanismes d'appropriations citoyennes et les obstacles à son développement.

Nous avons également exploité des livres et mémoires, de même que des articles de périodique disponibles à la bibliothèque de l'Université de Paris 8, à la BPI, à la Bibliothèque de l'Université de Dakar et à l'EBAD¹. Certains cours reçus (cyberculture notamment) à l'Université de Paris 8 nous ont également aidés. Nous avons enfin exploré des sites web consacrés à l'Internet en Afrique et dans le monde.

Pour disposer d'indicateurs fiables sur la contribution des SIP au développement communautaire nous avons participé à une étude intitulée MARP (Méthode Accélérée de Recherche Participative). Cette Etude a été réalisée conjointement avec l'administration des SIP.

Nous avons par la suite procédé à une analyse de l'ensemble des sites web (20) mis en place dans le cadre des SIP. Ceci avait pour objectif de mesurer la part de l'information et des pratiques citoyennes dans les sites web analysés.

II.1 - Questionnaire

II.1.1 - Population cible

Pour disposer d'indicateurs en vue de réaliser un travail d'analyse nous avons pour ce qui concerne les usages citoyens de l'Internet dans les SIP, utilisé les résultats d'enquêtes menées dans le cadre de la MARP². Cette étude est réalisée entre le mois de juillet 2003 et janvier 2004.

Les associations gestionnaires des SIP ont mené chacune une étude MARP à un niveau local après une formation de deux semaine au niveau du SIP pilote. Elles ont

¹ Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (Université de Dakar)

² **MARP : Méthode Accélérée de Recherche Participative**

essayé d'appréhender la perception et les préoccupations des populations locales par rapport aux services fournis par le SIP dans le cadre de l'appui à la bonne gouvernance et au développement local. Les trois cibles enquêtées sont les élus locaux, la société civile (Associations, OCB) et la communauté scolaire. Chaque équipe locale a procédé à la restitution des résultats au sein de sa collectivité. Au total 10.152 réponses ont été recueillies auprès des 20 collectivités locales.

Nous avons également effectué des visites et réalisé des interviews au niveau des différents SIP pour voir les usages concrets des services fournis, la perception des populations et agents des SIP.

II.1.2 - Contenu des questions

Le questionnaire visait à étudier principalement :

- L'importance de la formation livrée dans le cadre des SIP pour la capacitation des populations (informatique, conception web, technique d'enquête) ,
- La participation des populations et des collectivités locales à la mise en place et à la gestion des SIP,
- L'utilisation des services fournis par le SIP,
- Les perspectives offertes aux populations

II.2- L'analyse des sites Web des SIP

L'analyse des sites web dont il est question ici n'est pas une analyse technique qui vise principalement à mesurer les aptitudes techniques des concepteurs des SIP.

Notre travail a consisté à analyser le contenu des différentes pages web des différents SIP. L'objectif visé ici était l'étude de trois paramètres qui nous permettent d'évaluer la contribution des SIP à l'émergence populaire et à la citoyenneté des populations. Nous avons plus spécifiquement étudié :

- La part de l'information politique dans les SIP,
- La part de l'expression communautaire dans les SIP,
- La part du dialogue Elus / Citoyens dans les SIP.

Nous n'avons pas éprouvé de grandes difficultés dans ce travail. Les responsables des SIP sont des partenaires avec qui nous avons déjà travaillé sur d'autres projets liés aux TIC en Afrique. Aussi ils ont accepté que nous intégrions l'équipe de pilotage de cette étude. C'est ainsi que nous avons contribué à la rédaction du questionnaire avec en retour l'autorisation d'utiliser les résultats pour notre travail. Par ailleurs les agents du SIP nous étaient tous déjà familiers et ont parfaitement accepté de coopérer. Les résultats de ces deux études seront présentés dans le chapitre VI de notre travail intitulé : étude analytique des SIP.

II.3 - La recherche Documentaire

La recherche documentaire pour notre travail a débuté à Paris 8 au mois d'octobre 2003. Ainsi pour réaliser notre bibliographie, nous avons effectué des recherches documentaires à la Bibliothèque universitaire de l'Université de Paris 8, à la bibliothèque de Paris XIII, au centre Georges Pompidou et à la bibliothèque nationale de France.

De retour au Sénégal en Mars 2004 nous avons exploité les différents rapports et études disponibles auprès de l'administration des SIP. Aussi, nous avons consulté des ouvrages, mémoires et articles de périodique sur les TIC à la Bibliothèque Universitaire de Dakar, à la bibliothèque de l'EBAD, et à la Maison des Elus Locaux de Dakar.

Nous avons par la suite exploré des sites web et des listes de diffusion sur l'Internet et ses usages. Ces sites sont principalement dédiés à l'actualité et à la description d'expériences et de formes d'appropriation des TIC en Afrique et dans le monde. C'est ainsi que nous avons découvert le modèle des Systèmes d'Echanges Locaux

(SEL) en France, les Espace Publique Numérique (EPN) en Belgique, le ROCAJQ au Canada, ALAINET au Vénézuéla etc.

Aussi des communications lors d'universités d'été (Bordeaux, Bamako Lyon, Glasgow, Buenos Aires) nous ont également permis de découvrir d'autres formes d'appropriation des TIC que nous citerons en exemple dans notre travail. Certaines références citées dans ce travail ont été directement tirées de cours reçus à l'Université de Paris 8.

Nos recherches ont surtout porté sur les études sur l'Internet en Afrique, sur les Systèmes d'Information et particulièrement sur des expériences d'appropriation des nouvelles technologies.

III - CADRE CONCEPTUEL

Introduction

Notre travail est articulé autour des concepts de l'Internet citoyen et les problématiques qui y sont abordées résultent d'abord d'un questionnement sur les usages citoyens de l'Internet, et sur la contribution de ces usages à la gouvernance locale et au développement communautaire à travers les Systèmes d'Information Populaires.

La bonne compréhension de notre travail nécessite la connaissance d'un certain nombre de concepts que nous tentons de clarifier ici en nous servant parfois des définitions d'autres auteurs que nous partageons.

III.1- Internet :

L'Internet est avant tout un réseau physique, c'est à dire un ensemble de réseaux de communication interconnectés dans le monde. Il peut alors être compris au sens de réseaux des réseaux en ce sens qu'il relie des millions d'ordinateurs de par le monde et qui n'appartiennent pas forcément à un pays, ne fonctionnent pas forcément avec les mêmes systèmes et ne contiennent pas souvent les mêmes types d'information.

Face à la multiplicité des réseaux d'ordinateurs et de protocoles et pour répondre au besoin d'interconnecter les dits réseaux, l'Internet se propose de définir un ensemble de protocoles commun à plusieurs réseaux et met en œuvre une méthode d'interconnexion à la fois physique et logique pour donner lieu à un réseau mondial. Il conviendrait dès lors de définir l'Internet comme un réseau informatique mondial, constitué d'un ensemble de réseaux, reliant des millions d'ordinateurs de types différents mais pouvant échanger des informations. Cette connexion se fait le plus souvent au moyen de lignes téléphoniques publiques et privées ou de lignes spécialisées.

III.2 - Internet citoyen :

Le concept d'Internet citoyen désigne à la fois des usages et des acteurs, il ne redéfinit pas la citoyenneté ni ne se réfère uniquement à Internet. Il veut avant tout

œuvrer pour une utilisation des technologies de l'information et de la communication à des fins citoyennes, mais surtout encourager l'appropriation de ces outils pour renforcer la citoyenneté. L'Internet citoyen se veut pluraliste et porteuse de diversité. Il veut donner une vision plus large que celle davantage axée sur le commerce. Il traduit aussi le processus d'appropriation démocratique nécessaire afin que les technologies de l'information et de la communication servent à soutenir la participation à la société, la vie démocratique ainsi que l'expression d'une citoyenneté pleine et entière. Il cherche enfin à faciliter l'accès au savoir afin que toutes les collectivités puissent bénéficier des retombées des progrès technologiques.

III.3 - Gouvernance locale :

Le concept de bonne gouvernance est souvent utilisé et même agité par les acteurs politiques et étatiques, sans que ces derniers encore moins les hommes qu'ils dirigent n'en connaissent le sens et les origines exacts. Il convient alors de cerner le concept de gouvernance et d'en donner une acception dans le cadre de notre travail. **Bernard Cassen** (2001) s'est déjà livré à cet exercice en convoquant notamment plusieurs autres auteurs dans un article du « Monde diplomatique¹ ». Selon cet auteur :

« La différence d'acception du concept de « gouvernance » n'est pas le fruit du hasard, tant le terme a une histoire chargée. Utilisé en ancien français au XIIIe siècle comme équivalent de « gouvernement », il passe en anglais (governance) au siècle suivant avec la même signification. Puis il tombe en désuétude. Son grand retour s'effectue à la fin des années 1980 dans le discours de la Banque mondiale, repris par les autres agences de coopération, le Fonds monétaire international (FMI) et par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). La « bonne gouvernance », explique **Marie-Claude Smouts**, directrice de recherche au CNRS, c'est « *un outil idéologique pour une politique de l'Etat minimum*² ». Un Etat où, selon Ali **Kazancigil**, cité également par Cassen « *l'administration publique a pour mission non plus de servir l'ensemble de la société, mais de fournir des biens et des services à des intérêts sectoriels et à des clients-consommateurs, au risque d'aggraver les inégalités entre les citoyens et entre les régions du pays* ».

¹ Bernard Cassen, « Le piège de la gouvernance in Le Monde diplomatique », in *Le Monde diplomatique*, juin 2000, p.28 <http://www.monde-diplomatique.fr/2001/06/CASSEN/15272>

² Marie-Claude Smouts, « Du bon usage de la gouvernance en relations internationales », *Revue internationale des sciences sociales*, Unesco, Paris, n°155, mars 1998, cité par Cassen (2001)

En Afrique le vocable gouvernance est surtout précédée de l'adjectif « bonne » ce qui sous entend qu'il y'à eu une « mal » ou mauvaise « gouvernance ». Nous retiendrons dans le cadre de ce travail et dans un contexte africain que la gouvernance est l'art et la manière de gouverner. C'est donc à la fois une méthode et des stratégies de développement dans un contexte de compétition généralisé à l'échelle mondiale mais aussi une adhésion à un certain nombre d'exigences que sont :

Le renforcement de la démocratie, la transparence dans la gestion des affaires publiques, l'amélioration de la qualité du service publique, une plus grande implication des populations dans la gestion des collectivités, le renforcement de la prise en charge des groupes vulnérables, la gestion rationnelles des ressources naturelles ...

La gouvernance n'est cependant pas seulement l'affaire de l'Etat. La gouvernance locale concerne la gestion publique des affaires locales. A l'autre bout de l'échelle, la gouvernance mondiale constitue le vaste champ des régulations des relations internationales. Entre les deux, se situe la gouvernance régionale, au niveau d'un continent ou d'une sous-région.

III.4 - Développement communautaire :

L'implantation des nouvelles technologies de l'information dans les communautés africaines fait naître l'espoir d'un changement de comportement de même qu'une amélioration des conditions de vie des populations. Le développement communautaire peut être compris au sens de processus global, dynamique, itératif et interactif de changement qui concourt à l'amélioration des conditions de vie des communautés. En l'espèce, il s'agit de la satisfaction durable des besoins de base, dans des domaines tels que l'économie, la culture, l'emploi, la santé, l'éducation, la gestion des ressources naturelles et la gouvernance locale grâce à l'utilisation des TIC.

Aussi, selon Ramata Thioune (2003¹),

¹ THIOUNE, Ramata.- *Technologies de l'information et de la communication pour le développement en Afrique : potentialité et défis pour le développement communautaire*, sous la direction de Ramata Molo Thioune, Dakar : CRDI, CODESRIA 2003, p. 12

« Le développement communautaire concerne des individus et des organisations ou institutions et leur interrelations et interaction. Il implique la participation de toutes les composantes de la communauté dans ce processus, mais également le renforcement des capacités pour favoriser la création des conditions d'accroissement des ressources nécessaires. »

Ce phénomène d'émergence populaire nous le retrouvons également dans l'intelligence collective¹ de Pierre Levy qui se veut être "*une intelligence partout distribuée, sans cesse valorisée, coordonnée en temps réel, qui aboutit à une mobilisation effective des compétences*" (Levy, 1997, p.29)

La communauté quant à elle désigne dans ce contexte à la fois les individus et les organisations qui bénéficient de l'accès aux TIC ou qui en sont des utilisateurs potentiels. Grâce à l'usage qu'ils font des TIC, ces individus espèrent des changements dans leur vécu quotidien. Ils espèrent un mieux être dont la réalisation pourrait s'effectuer à travers des projets communautaires sou-tendus par les TIC.

III.5 - Système d'information :

Le système peut être défini de plusieurs manières, selon Segiet DANUTA² et François BROUSSE (1973) *« un système est un ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisé en fonction d'un but »*

Le système d'information est quant à lui, selon le dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information,

« défini par l'ensemble des moyens matériels et humains nécessaires à la définition, au traitement au stockage et au transfert de l'ensemble des informations caractérisant une activité, un flux financier ou un flux matériel : en somme c'est un système imagé de l'activité, des moyens mis en œuvre

¹ Levy Pierre.- *L'intelligence collective : pour une anthropologie du cyberspace.* -Paris : La Découverte : Poche, 1997. -246 p.

² SEGIET, D.- *L'Administrateur de l'information : un défi pour les gouvernements et la société.*- *L'Observateur de l'OCDE* n°63, Avril 1973,- pp. 27- 32

(humain ou matériel), des méthodes de travail et des règles de fonctionnement d'une organisation donnée. ¹»

Pour Jean PINETA³ (1996) « *Le système d'information est un ensemble structuré de règles et de méthodes, d'outils et de ressources, visant à rassembler et à organiser des documents utiles [...], ainsi que les informations concernant ces documents. »*

IV - PLAN DU MEMOIRE

Outre l'introduction générale, qui est également la première partie, comportant la méthodologie et le cadre conceptuel, notre travail comprend trois parties.

- La deuxième partie donne un aperçu des Technologies de l'Information et de la Communication au Sénégal, elle montre les différents modes de communication au Sénégal et permet de mieux comprendre le contexte de mise en place des SIP.
- La troisième partie traite des Systèmes d'Information Populaires au Sénégal (SIP) : Elle comprend tout d'abord une étude descriptive des SIP suivie d'une étude analytique.

L'analyse proprement dite concerne :

- Les différents produits des SIP particulièrement les sites web.
 - Les résultats d'enquête qui donnent une idée de la perception des acteurs et bénéficiaires des SIP.
 - L'analyse des différents sites web (20) de collectivités locales réalisés dans le cadre des SIP;
 - Un aperçus sur les forces et limite des SIP suivi de recommandations.
- La quatrième partie est une contribution à la réflexion éthique sur l'Internet et la citoyenneté en Afrique.

¹ *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information,- ellipses/ed.du marketing, 1997, -p. 523*

³ *PINETA, J.- Du système d'information au système d'information documentaire. -Documentaliste- Sciences de l'Information, 1996, vol. 33 n°6. p. 2 80-285*

Deuxième partie : Introduction sur le Sénégal

Introduction sur le Sénégal :

Situé à la pointe occidentale de l'Afrique entre le 12^{ème} et le 16° de latitude Nord, le Sénégal est limité à l'Ouest par l'Océan Atlantique, à l'Est par le Mali au Nord par la Mauritanie au Sud par la Guinée Bissau et la République de Guinée.

Pour une superficie de 196 722 Km², la population du Sénégal est estimée à 9,8 Millions d'habitants avec un taux d'accroissement de 2,7 % due à la baisse de la mortalité et au niveau élevé de la fécondité. La population sénégalaise est composée de 58 % de jeunes de moins de 20 ans et est largement concentrée dans les grandes villes.

La société sénégalaise est composée de plusieurs ethnies et compte 95 % de musulman avec plusieurs confréries religieuses dont les plus importantes sont (les Tidjanes, les Mourides et les Layennes.

Sur le plan politique le Sénégal est caractérisé par un processus de démocratisation amorcée en 1976 avec notamment la libéralisation de la presse et les activités politiques (plus de 70 partis politique légalement constitués). On note également une forte présence de la société civile (ONG, Associations) qui constitue un réel contre pouvoir au Sénégal.

Le découpage administratif du Sénégal résulte d'une volonté de décentralisation des autorités politiques de ce pays. Ainsi, la politique de décentralisation du Sénégal, consacrée par des textes réglementaires (Loi n°96-06 portant code des collectivités locales) a abouti à la création de quatre cent quarante et une (441) collectivités locales, dont trois cent vingt (320) communautés rurales, cent dix (110) communes (dont 43 communes d'arrondissement à Dakar) et onze (11) régions.

Sur le plan économique, le Sénégal affiche depuis quelques années et suite à la dévaluation du franc CFA (1994) une croissance régulière de 5 % . Les grands secteurs d'activité sont l'agriculture, la pêche, le tourisme et les sociétés de service. Cependant les populations éprouvent d'énormes difficultés financières du fait du taux de chômage assez élevé et de la cherté de la vie.

Taux d'inflation:	0,7%
Taux de croissance:	5,5%
Revenu / hbt (2000):	500 dollars
PIB/HBT(PPA 2000):	1510
Dettes extérieures totales (1999):	2,9 milliard de dollars US
Service de la dette en % du PIB(2000):	6,7%
Monnaie:	Franc CFA
Classement selon l'IDH (2001):	154 ^{ème}

Tableau I : Quelques indications sur l'économie sénégalaise

Source : <http://www.ouestafriqueeconomie.com>

Chapitre I : Les modes de communication traditionnelles au Sénégal

I - LA COMMUNICATION A LA BASE

Bien avant la grande messe des indépendances, les Etats africains avaient mis en place des modes de communication traditionnels. La communication à la base désigne pour nous l'ensemble des méthodes et procédés mis en place par la société africaine, traditionnelle ou moderne pour assurer une bonne circulation de l'information dans toutes les sphères sociales. Nous traitons ici le cas particulier du Sénégal mais l'exemple n'est pas loin du cas des autres pays de l'Afrique.

I.1 - Les Systèmes d'information traditionnels au Sénégal

Le Système d'information traditionnel se rapproche de la définition que donnent **Ségiet DANUTAT** et **François BROUSSE**¹ du vocable système, c'est à dire « *un ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisé en fonction d'un but.* » Le caractère populaire d'un SIP découle tout simplement du fait qu'il est destiné à l'information de toute une collectivité locale. La collectivité devient à la fois l'objet, le producteur et l'utilisateur de cette même information. Elle est donc au cœur du processus d'information.

Pour le cas spécifique du Sénégal, des Systèmes d'Information Populaires traditionnels ont toujours régulé la vie des communautés. Nous en citons ici quelques exemples.

Le griot :

Dans les anciens royaumes du Sénégal¹, les rois ont toujours utilisé des tambours pour faire passer des informations à travers le rythme joué...Il était dévolu au griot le rôle de transmettre les messages du roi à travers son tam-tam. Le son joué par un griot pouvait annoncer un décès, une mobilisation des troupes pour une guerre, la convocation du conseil des sages etc. Le griot était à la fois le messager et le porte-parole du roi. Il arrive encore de nos jours, au Sénégal que des griots parcourent les rues pour annoncer des événements en se servant d'un véhicule (taxi parfois) équipé d'un dispositif sonore aménagé pour la circonstance.

¹ SEGIET, D. Op.cit p.14

² *Ancienne division administrative du Sénégal avant l'époque coloniale (Kayor, Baol, Sine-Saloum, Walo, Djolof...)*

Le cavalier messager :

Le cavalier a aussi servi de messager dans la société sénégalaise traditionnelle il était souvent porteur de message du roi. Envoyé dans d'autres royaumes pour transmettre, les salutations de son roi, demander la signature d'un acte de paix ou parfois pour déclarer la guerre, il arrivait souvent que le cavalier soit tué ou fait prisonnier. Ceci était en quelque sorte une déclaration de guerre au roi qui l'avait envoyé. Les commerçants et bergers nomades assurent une continuité de ce système. Ils aident souvent à transmettre du courrier dans des zones reculées difficilement accessibles par la poste. Sans compter que tous les chauffeurs des transports publics, et les commerçants des marchés hebdomadaires, servent également de messagers et peuvent annoncer des événements dans chaque village où ils passent.

Les mosquées :

Le Sénégal est un pays fortement islamisé, sa population compte 90% de musulman et presque chaque quartier a une mosquée équipée d'un dispositif sonore. Cet instrument est utilisé pour appeler les fidèles musulmans à la prière. C'est aussi un instrument de sensibilisation dont on se sert pour annoncer des nouvelles à tout le quartier. Les mosquées réunissent cinq fois par jours tous les fidèles du quartier et chaque prière est aussi un moment d'échange de nouvelles et de concertation individuelle ou collective.

L'arbre à palabre :

Les conseillers et autres dignitaires des royaumes du Sénégal avaient pour habitude de se concerter à une place publique dénommée « arbre à palabre ». Cela est dû au fait que la place était souvent un grand arbre et c'est là où se prenaient les décisions les plus importantes pour la communauté. A l'époque Dakar comptait 12 grands « arbres à palabres » plus connus sous le nom wolof de « Penc ».

Cette place était surtout fréquentée par les notables et personnes âgées. Un tel phénomène existe encore chez les peuples Lébou qui sont les premiers habitants de la région de Dakar. Cependant l'arbre a cédé la place aujourd'hui à des cases qui font souvent face à l'océan mais qui portent toujours le nom de « penc ».

Les rites :

Les rites initiatiques dans certaines sociétés sénégalaises (Diola et Serère notamment) ont longuement marqué le passage d'une génération à l'autre. Ainsi le passage de l'état d'adolescent à celui de l'adulte nécessite la soumission à un rite initiatique. Il était transmis aux initiés, au cours du rite toute la sagesse que requiert la vie d'adulte. On leur apprenait tout ce qui leur permettait d'assumer leur nouveau rôle dans la société. Le plus souvent après quelques mois passés dans la forêt ils étaient capables de parler un langage que seuls ceux qui ont subi l'épreuve étaient capables de comprendre.

Les survivances animistes font que les Africains croient encore au culte du mort et nombreux sont ceux qui consultent les mannes pour communier avec leurs ancêtres afin que ces derniers les informent sur l'issue d'une entreprise. Il existe dans ces cas un homme intermédiaire qui sert de courroie de transmission entre les ancêtres morts et leurs descendants avec qui ils établissent un dialogue permanent. Une bête est souvent immolée en guise de sacrifice avant tout dialogue avec les morts.

Aussi, les cauris, l'astrologie, le Listikhar¹ sont également des moyens d'information fortement prisés au Sénégal.

1.2 - Les systèmes d'information de masse

Avec le développement de la technologie, le Sénégal connut par la suite d'autres Systèmes d'Information tels que la bibliothèque, la poste, la radio, la presse écrite, le téléphone, le fax etc. Arriva finalement l'Internet.

Certaines communautés ont par la suite bâti de nouveaux Systèmes d'information populaires autour de l'Internet et nous en étudions ici le cas particulier des SIP du Sénégal. Auparavant nous donnerons juste un aperçu du paysage médiatico-documentaire du Sénégal.

¹ Prière musulmane qui consiste à demander au bon dieu de nous éclairer sur l'issue d'une entreprise

1.2.1 - Les institutions documentaires :

Sous l'appellation d'institution documentaire nous comptons étudier les structures documentaires, les bibliothèques, les centres d'information et autres sources d'information documentaire. Pour ce faire, nous proposons la typologie suivante des institutions documentaires au Sénégal.

La Bibliothèque nationale :

La bibliothèque nationale est encore à l'état de projet au Sénégal. Elle a cependant pour mission essentielle d'être la mémoire de toute la production documentaire du pays. Elle sera donc principalement une bibliothèque de conservation. Elle aura aussi le rôle de recueillir et de conserver les œuvres les plus importantes de la production internationale dans tous les domaines du savoir. D'autre part, elle a le devoir d'acquérir toute publication réalisée par les nationaux à l'extérieur du pays, ainsi que toute publication concernant le Sénégal.

Les archives nationales assurent actuellement le rôle de conservation des publications les plus importantes du pays.

Les Bibliothèques spécialisées :

Les bibliothèques spécialisées sont généralement rattachées à des institutions de recherche ou d'enseignement et occupent une bonne place dans le paysage documentaire du Sénégal. Leur public est spécifique et est souvent constitué de chercheurs ou d'étudiants de niveaux assez avancés. Chaque centre de recherche, chaque école de formation compte ainsi une bibliothèque spécialisée ou un centre de documentation. C'est le cas de la Bibliothèque de l'**IFAN**¹, de l'**EBAD**, du **CRDI**², ou celle de l'**UEPA**³.

Par ailleurs, la bibliothèque universitaire de Dakar ou bibliothèque centrale, bien que dépendant de l'Université accueille toutes sortes de publics. Cette bibliothèque conçue sur une superficie de 11.470 m², compte près de 400 000 documents se rapportant à toutes les disciplines enseignées à l'université de Dakar. Avec 1729

¹ *IFAN : Institut fondamental d'Afrique Noire*

² *CRDI : Centre de Recherche pour le Développement International (Coopération canadienne)*

³ *UEPA : Union pour l'Etude de la Population Africaine*

places assises, la BU est aujourd'hui l'une des bibliothèques les plus modernes et des plus importantes du continent africain. Elle est un support essentiel aux activités d'enseignements et de recherches. La BU coordonne par ailleurs le service commun de la documentation de l'Université de Dakar d'où l'appellation de Bibliothèque Centrale. Le service commun de la documentation est le réseau des bibliothèques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et il regroupe l'ensemble des bibliothèques relevant de la tutelle de l'Université. Ce réseau compte 18 bibliothèques (une Bibliothèque centrale, 14 bibliothèques dites de proximité rattachées à des facultés, des instituts ou des départements, une médiathèque ainsi qu'une photothèque).

Les Bibliothèques scolaires :

Elles sont conçues spécialement pour les écoles et leur public est exclusivement constitué des élèves de l'école dont elles dépendent. Elles sont donc destinées à compléter l'enseignement reçu en classe et à développer le goût de la lecture chez les élèves. D'autres structures viennent en appui à ses bibliothèques scolaires. C'est le cas des Centre de Lecture d'Animation Culturelle (**CLAC**), des bibliothèques de quartier et des bibliothèques d'association telles que la **BLD** (Bibliothèque Lecture Développement)

Les Bibliothèques publiques :

Les bibliothèques publiques contrairement à toutes les autres bibliothèques citées et qui sont destinées à un public spécifique se veulent ouvertes au grand public Elles sont motivées par le principe du droit de l'accès à l'information. On trouve aussi bien des manuels scolaires, des romans, de la littérature populaire des recettes de cuisine etc. Tout un chacun peut donc y trouver de l'information selon son domaine d'intérêt. Les plus grandes bibliothèques publiques du Sénégal sont celles du centre culturel français de Dakar, des alliances franco-sénégalaises et aussi des centres culturels régionaux.

1.2.2 - La presse au Sénégal :

En l'espace de treize ans, le paysage médiatique sénégalais a connu une grande évolution. Annoncé en 1991 par l'Etat, la libéralisation du paysage radiophonique est devenue effective avec l'apparition de la première radio privée (Sud FM) en 1994. Le processus s'est poursuivi avec l'arrivée dans l'espace

médiatique de plusieurs radios nationales et internationales de même que des chaînes de télévision et organes de presse privés.

La radio :

Le Sénégal compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine de radio dont l'essentiel sont des radios communautaires. Nous pouvons en citer particulièrement Oxy-jeunes, Ndef Leng, Manoré, Environnement, Jokko etc.

Ces radios communautaires ont la particularité de prêter la parole aux populations qui peuvent donner leur avis sur la gestion de leur collectivité, émettre des remarques, critiquer, fustiger et encourager leurs élus. La radio constitue au Sénégal l'élément qui symbolise la liberté d'expression.

La floraison des radios communautaires s'accompagne de la multiplication des émissions et débats entre élus locaux et populations. Les populations utilisent ainsi ce cadre d'échange pour interroger l'action quotidienne des élus. Les radios communautaires deviennent ainsi des « garants » de la transparence de la gestion des élus d'où leur importance pour la gouvernance locale au Sénégal.

Cependant, « *certains élus refusent de répondre à l'invitation des animateurs de ces émissions interactives en raison de la difficulté que représente l'exercice [...] L'exercice est finalement entré dans les mœurs des citoyens des différentes communes de la zone, mais n'en est pas moins redouté des maires.*¹ », mais selon, Oumar Seck Ndiaye, Directeur de la radio «Oxy-jeunes » et présentateur de l'émission « dialogue communal », cité par **Mansour Diouf** « *ils (les maires) ont été obligés de revenir, parce que les gens réagissent en direct pour critiquer leur action. Ils ont jugé plus judicieux de venir défendre leur bilan*². »

Pratiquement toutes les radios présentent sous des formats différents et parfois juste différencié par le nom des émissions à caractère populaire où la parole est donnée au citoyen afin qu'il puisse apprécier l'action de ceux qu'il a choisis pour le représenter. Cela met fin à la communication unidirectionnelle jusqu'ici connue dans les pays d'Afrique où la parole n'est donnée qu'à l'autorité, confiant l'administré à un rôle

¹ Mansour Diouf « Médias, gouvernance locale et citoyenneté au Sénégal »; Communication à LYON Cités 2003 <http://www.cities.lyon.fr/medias-citoyennete.html>

² Idem

d'observateur muet. Ce schéma de communication même s'il n'est pas compris par tous, certains auditeurs abusent de la liberté de parole, mais aussi de l'anonymat pour dire des choses déplacées ou parfois même régler des comptes, commence à porter des fruits, « *Les coups de gueule sont assez fréquents et pour cause. Mais la pratique des maires en est changée. L'époque des maires tout-puissants qui ne rendent compte à personne semble révolue¹* ».

La presse écrite :

La presse écrite a également connu une grande évolution au Sénégal et elle joue un grand rôle dans le renforcement de la démocratie. Avec près de 13 titres qui paraissent au quotidien sans compter les hebdomadaires. La presse écrite, offre de larges possibilités dans la diversification de l'offre en matière d'information et de formation de l'opinion publique.

Le développement de la presse écrite s'accompagne de celui de la « culture du débat » qui s'installe progressivement au sein des citoyens. Les médias deviennent ainsi des garants de la culture démocratique.

De nombreuses contributions de citoyens anonymes à travers les colonnes de la presse écrite témoignent d'une prise de conscience des populations quant à la possibilité qu'offre la presse. Ainsi tous les problèmes de la société sont abordés par les citoyens qui vont jusqu'à proposer des stratégies sur des questions telles que le développement durable, la libéralisation du secteur audiovisuel, la gestion des fonds publics, la politique politicienne, l'insécurité, la critique de l'action gouvernementale...

Depuis l'alternance la liberté de la parole est devenue au Sénégal un droit reconnu à tous les citoyens. Cela se traduit par une multiplication des organes de presse et un foisonnement des émissions interactives

Aussi, au moins dix titres de presse sont accessibles en ligne dont Le Soleil (www.lesoleil.sn), Sud Quotidien (www.sudonline.sn), Walfadjri (www.walf.sn), Le Quotidien (www.lequotidien.sn), l'Observateur (<http://www.lobservateur.sn>) etc. et ils proposent en plus de l'information sur l'actualité des espaces de dialogue, forum, sondage, chat...Tous les sénégalais qui savent lire, y compris ceux de l'extérieur peuvent désormais s'informer sur l'actualité du pays et même envoyer des

¹ Op. Cit. p. 23

contributions. Le dynamisme observé dans le développement des médias de masse ne se manifeste pas dans l'espace télévisuel. La raison peut être trouvée dans cette conviction du Président de la République selon qui *«la télévision est trop importante pour être laissée entre les mains de n'importe qui»*.

La télévision :

Depuis plus de vingt ans seule la télévision nationale peut émettre du Sénégal et elle consacre bien des émissions au Président de la République et à l'action du Gouvernement. Elle est un média d'Etat et la parole y est rarement prêtée aux populations pour discuter des problèmes politiques et sociaux de notre pays. Depuis seulement quelques mois une deuxième chaîne de télévision privée (RTS2S) diffuse des animations culturelles, jeux interactifs, et autres documentaires. Le peuple sénégalais espère bien faire jouer à cette chaîne le même rôle qu'ont joué la radio et la presse écrite, une tribune d'expression citoyenne.

Chapitre II - Les nouvelles technologies de l'information et de la communication

Introduction :

Plusieurs auteurs définissent aujourd'hui les Nouvelle Technologies comme étant l'«ensemble des possibilités qu'offre la convergence des techniques de l'informatique, de l'audiovisuel et des télécommunications¹» pour répondre aux besoins de communication des sociétés modernes. Il ressort de cette approche que la télévision et la radio aussi parti de la gamme des technologie de l'information même si elle ne sont pas nouvelles. Par ailleurs cette observation peut mener à une typologie des TIC en deux catégories :

Les TIC traditionnelles qui sont maintenant bien connues des populations et qui sont essentiellement composées de la radio, et de la télévision, du téléphone fixe, de la téléphonie mobile, du faxe, du courrier postal etc. Il ne sera pas exclusivement fait référence de ce type de technologie dans notre travail.

Nous donnerons tout de même quelques indications, à travers le tableau suivant sur la téléphonie au Sénégal.

Téléphonie fixe	Téléphonie mobile
Nombre d'opérateurs : 1 Nombre d'abonnés : 288.000 Nombre de lignes publiques : 16.251 Nombre de télécentre : 13 000 Télédensité : 2,4	Nombre d'opérateurs : 2 Nombre de lignes : 800.000 lignes (novembre 2003) Télédensité : 4,8

Tableau II : Les indicateurs de la téléphonie au Sénégal

Sources : site de l'OSIRIS : www.osiris.sn

Le tableau ci dessous fait surtout remarquer un monopole de la SONATEL dans l'exploitation du réseau téléphonique fixe. L'Etat du Sénégal compte mettre fin à ce monopole au courant de l'année 2004. Par ailleurs ce tableau montre une bonne télédensité au Sénégal par rapport à la moyenne en Afrique Sub-saharienne (0,9 à 1,2%. Selon l'Union Internationale des Télécommunications).

¹ François Ossaman (2001), *Les technologies de l'information : enjeux pour l'Afrique subsaharienne*, Paris, l'harmattan, p.119

Les NTIC à proprement parler désignent l'ordinateur et l'ensemble des applications accessible par ce dernier (Internet, courriel, traitement de texte, transfert de données numériques et autres applications informatiques). Les Systèmes d'informations que nous étudions dans ce travail reposent sur ces NTIC. Il convient alors de faire une description de l'environnement de l'Internet au Sénégal

I - L'INTERNET AU SENEGAL

L'Internet est aujourd'hui dans tous les secteurs de développement au Sénégal. Il nous semble utile d'en donner ici un bref aperçu pour mieux comprendre et évaluer l'environnement des Systèmes d'Information Populaires.

I.1 - Historique

Dakar serait le point de départ de l'Internet en Afrique francophone avec l'implantation en 1989 au Centre de Recherche Océanographique d'un serveur Sun Microsystem¹ destiné aussi bien à connecter les partenaires africains de l'ORSTOM (devenu IRD, Institut de Recherche pour le Développement) qu'à la volonté de cet institut de développer des « réseaux de recherche » dont le plus connu est le RIONet. Dans la même année Abidjan se constitua comme le premier nœud africain du réseau télématique EARN. En 1993, avec un système de maillage, d'autres capitales se sont connectées au RIONet qui alliait les technologies TCP /IP (en locale) et UUCP (connexion moyenne et longue distance). RIONet reliait ainsi une centaine d'institutions du Sénégal, du Burkina, du Niger, du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, de Madagascar, du Congo et de la Guinée-Conakry.

Pour mieux gérer ses réseaux, RIONet initia entre 1992 et 1995 le projet de création, par ses structures africaines de centres d'enregistrement des noms de domaine, les NIC (Network Information Centre) . L'Ecole Nationale Supérieure Universitaires de Technologies (ENSUT) de Dakar retint « sn » pour le Sénégal, l'ESI de Ouagadougou choisit « bf » pour le Burkina Faso, L'ESPA d'Antananarivo, « mg » pour Madagascar, l'INSET de Yamoussoukro, « ci » pour la Côte d'Ivoire, le CNRST de Bamako, « ml » pour le Mali, l'Ecole Polytechnique de Yaoundé « cm » pour le

¹RENAUD, P. (2000) *Histoire de l'Internet du Nord au Sud*. in Chaineau-Loquay A. *Enjeux des nouvelles technologies de l'Information en Afrique*. Paris : Karthala, p. 91-99

Cameroun, etc. Dans le même temps on assistait à un renforcement des capacités institutionnelles locales à travers des programmes de formation. L'UNITAR (United Nations Institute for Training and Research) prit en charge le Programme des Nations Unies baptisé « Internet en Afrique ». Un autre programme connu sous le nom d'InterAfrique est réalisé conjointement par l'UNITAR, l'IRD et l'OSS (Observatoire du Sahara et du SAHEL). Ce programme visait l'appropriation des technologies de type Internet par les institutions scientifiques et culturelles africaines, etc.

L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF, anciennement AUPELF-UREF) va utiliser la technique d'encapsulation des paquets IP dans les trames X.25 pour mettre en ligne le premier serveur web du Sénégal, celui du REFER (Réseau Francophone de l'Education et de la Recherche. L'AUF incita ainsi au développement des contenus francophones. Ce réseau permit cinq ans après la réalisation de plus d'une centaine de sites WEB africains.

1.2 - L'Infrastructure :

Le développement de l'Internet au Sénégal a été accéléré par un certain nombre de facteurs dont une bonne évolution de sa bande passante de même qu'une bonne répartition du réseau téléphonique national.

L'évolution de la bande passante du Sénégal a été l'une des plus importantes d'Afrique. En 1996, au moment où l'Internet grand public arrive au Sénégal, la Sonatel met en place un lien Intelsat de 64 kilobits, reliant le Sénégal aux Usa. Moins d'un an après, en mai 1997, la bande passante est triplée avec la mise en place de deux nouvelles lignes à 64 kilobits vers le Canada. Ces deux lignes (128 kilobits) évoluent vers une ligne à 1 mégabits en novembre 1997.

Le réseau IP (Internet Protocol) est installé en janvier 1999, offrant encore plus de possibilités pour l'Internet. Toutes les villes secondaires du Sénégal sont alors reliées à l'Internet. Au mois de septembre de la même année, la connectivité passe à 2 mégabits, en plus du lien de 64 kilobits toujours maintenu. En juin 2000, une deuxième connexion à 2 mégabits est ajoutée : le Sénégal dispose alors d'une bande passante composée de deux liens à 2 mégabits chacun (Teleglobe et France

Telecom) et d'un lien 64 kilobits (Cables & Wireless - anciennement Mci), soit plus de 4 mégabits.

En décembre 2000, la bande passante connut un accroissement de 34 mégabits supplémentaires puis, passât à 42 mégabits. Le Sénégal devint le premier pays de l'Afrique de l'Ouest du point de vue de l'infrastructure en télécommunication.

Le 7 juin 2002, l'accès Internet s'élargit encore, passant de 42 à 53 mégabits. Puis, les choses s'accélérent. Depuis le 30 septembre 2003 la bande passante du Sénégal passe à 310 mégabits, Le Sénégal possède ainsi la plus importante bande passante du continent hormis l'Afrique du Sud.

Nous assistons au même moment à la multiplication des fournisseurs d'accès Internet, à la diversification des services offerts mais également à une augmentation du nombre d'utilisateurs.

Population du Sénégal	9,8 Millions soit 48 hbt au km ²
Bande passante internationale	310 Mbps (octobre 2003)
Nombre d'ISP	13
Nombres d'abonnés Internet	12 000 (août 2002)
Nombre d'utilisateurs d'Internet	100 000
Nombre de domaines ".sn" déclarés	1516 (janvier 2004)
Nombre de sites effectivement en ligne	387 (janvier 2004)
Nombre de points d'accès à Internet	> 150

Tableau III : Aperçu de l'Internet au Sénégal
Source site web de l'Osiris www.osiris.sn Avril 2004

Le tableau ci-dessous montre quelques caractéristiques de l'Internet aux Sénégal. Il est aisé de constater une bonne qualité de l'infrastructure et un engouement croissant des populations qui s'abonnent de plus en plus aux services offerts par Internet.

La taille de la bande passante et la volonté populaire d'appropriation des TIC constituent un bon atout au développement de l'Internet au Sénégal. Il convient d'ajouter à ces facteurs une bonne télédensité aussi bien au niveau du téléphone fixe (2,4) que du réseau de téléphonie mobile (4,8).

Le Sénégal compte aujourd'hui 13 fournisseurs d'accès Internet qui offrent aux clients une qualité de service relativement bonne. Les tableaux ci-après permettent de noter quelques différences au niveau des services et des tarifications.

Fournisseurs de services Internet	Installation/Inscription	Abonnement mensuel
A U F	20.000 Fcfa (TTC)	5.000 Fcfa (TTC)
Arc Informatique	20.000 Fcfa (HTVA*)	10.000 Fcfa (HTVA)
Capicom	Non disponible	Non disponible
Cyber Business Center	30.000 Fcfa (TTC)	12.000 Fcfa (TTC)
Enda	20.000 Fcfa (TTC)	8.000 Fcfa (TTC)
Jokkoo	Non disponible	Non disponible
Primature	Gratuit pour l'Administration	Gratuit pour l'Administration
Sentel	Webmail gratuit pour les abonnés	Webmail gratuit pour les abonnés
Sud Informatique	20.000 Fcfa (HTVA)	8.000 Fcfa (HTVA)
Sentoo	30.000 Fcfa (TTC)	12.000 Fcfa (TTC)
Trade Point Sénégal	30.000 Fcfa (TTC)	9.600 Fcfa (TTC)
UCAD	Gratuit	2500 Fcfa
UGB	Gratuit	Gratuit pour le personnel

Tableau IV : Tarifs des principaux fournisseurs de services Internet

Source site web de l'Osiris www.osiris.sn Avril 2004 Tva = 18% 1 Euro = 655 F CFA

Le nombre élevé de fournisseurs d'accès de même que les tarifs pratiqués favorisent un accès communautaire au TIC. Le coût de la connexion au Sénégal pour le grand public est beaucoup moins cher par rapport aux autres pays de l'Afrique de l'Ouest et même à ceux des pays développés. Par comparaison une heure de connexion dans un cybercafé à Paris est facturée à 1 Euro (665 FCA) contre 250 FCA au Sénégal.

Offre Sentoo	Redevance mensuelle HTVA	Redevance mensuelle TTC
ADSL 256	16 000	18 880
ADSL 512	20 000	23 600
ADSL PRO	50 000	59 000

Tableau V : Tarifs des services ADSL proposés par Sonatel Multimédia

L'ADSL commence à bien se répandre au Sénégal. A l'heure actuelle, l'ensemble des capitales régionales est équipé et la SONATEL envisage de boucler tout le pays dans un délai d'une année.

1.3 - Les acteurs :

Aujourd'hui, plusieurs institutions internationales œuvrent à la promotion de l'Internet en Afrique. Il convient d'en citer à titre d'exemple la Commission

économique de l'ONU pour l'Afrique (CEA) avec ses projets « Sibeca », « Information and Communication Technology in Africa » et « African Information Society Initiative » (AIS), le PNUD avec son projet SNDP ; le groupe de la banque mondiale avec son programme InfoDev et son projet « Université Virtuelle Africaine », l'Union Internationale des télécommunications (UIT) pour l'encouragement à la mise en place des télécommunications, l'ACCT de la francophonie via son Institut des NTIC, le Centre de Recherche pour le Développement International CRDI avec son appui au programme ACACIA ; l'Internet Society (ISOC), association de droit américain qui agit pour l'extension du réseau dans les pays du Sud. L'Internet sans frontière, l'ONG Bellanet Initiative, le projet « inter-réseau », l'Initiative Diderot oeuvrent également dans le même sens. Il est également à noter un certain nombre d'initiatives qui ont contribué à la promotion de l'Internet en Afrique. C'est le cas de la Conférence du G7 de Midrand (Afrique du Sud, Mai 1996) et plus tard celle de Bamako 2000 organisée par ANAIS du 21 au 26 février 2000.

Les Etats Unis viennent de lancer en au Sénégal le Digital Freedom Initiative tandis que la France expérimente l'Initiative ADEN.

En dehors des institutions internationales, l'Etat sénégalais est garant de la régulation du fonctionnement de l'Internet. Elle a confié la gestion de l'Internet et de tous les domaines de la communication à une agence publique dénommée Agence de régulation des télécommunications (ART).

L'Etat Sénégalais à lancé un projet d'Intranet gouvernemental. Ce projet consiste à relier par une boucle radio l'ensemble des Ministères et services de l'Etat. Il a pour objectif de faciliter le partage et la circulation de l'information dans tous les services de l'Etat avec comme corollaire la réduction des frais de communication (téléphone notamment) et de transport de même qu'un gain de temps dans le traitement des dossiers administratifs.

Les entreprises privées quant à elles, assurent des prestations de service allant de la fourniture d'accès à l'Internet, la conception et l'hébergement de sites web et autres applications qui fonctionnent sur internet. On peut également ranger dans cette

catégorie tous les individus qui proposent du service (vente de produits, galerie virtuelle) sur la toile.

Le grand public, c'est l'ensemble des usagers de l'Internet au Sénégal qui est constitué pour l'essentiel d'étudiant, de chercheurs, de communicateurs et de bien d'autres personnes qui se servent des services de l'Internet.

1.4 - Les usages :

Les usages de l'Internet au Sénégal ne sont pas trop différents de ceux des autres pays d'Afrique. Le service de plus usité de l'Internet au Sénégal (et dans le monde) reste de loin la messagerie électronique, suivie de la navigation sur le web. Le commerce électronique reste peut développé au Sénégal même si certains produits culturels et artistiques sont bien visibles sur la toile.

Il est cependant à noter l'apparition des outils de sondages, pétitions, forums, blogs qui permettent à tout un chacun de s'exprimer sur des questions de son choix et même de juger l'action politique de l'Etat sénégalais.

L'enseignement à distance est bien implanté aux Sénégal avec particulièrement L'Agence Universitaire, Francophone (AUF), l'Ecole des Bibliothécaires Archivistes et documentalistes (EBAD) qui forment des étudiant en DESS à distance, le Réseau Africain de Formation à distance (RESAFAD) etc.

D'autres applications telles que la télé-médecine, la téléphonie sur Internet, les galeries virtuelles (avec possibilité d'achat en ligne) sont encore en phase d'expérimentation.

Conclusion Deuxième partie :

L'aperçu de la communication « pré technologique » au Sénégal permet de ressortir une culture de l'information chez les Sénégalais mais il laisse surtout entrevoir un environnement favorable au développement de tout projet basé sur les NTIC. Aussi un facteur important est la volonté des autorités Sénégalaise de se faire chantre de la cause des TIC en Afrique. Le Sénégal est chargé du volet NTIC du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) qui est un programme de développement qui tourne autour de cinq pôles dont celui des NTIC. Sans compter que le Président de la République du Sénégal est à l'origine du concept de **solidarité numérique** adopté lors du Sommet Mondiale de la Société de l'Information qui s'est déroulé à Genève en Décembre 2003. Ce projet de solidarité numérique vise à réduire, voire éliminer la fracture numérique qui symbolise l'écart qui sépare les pays riches et les pays pauvres dans l'accès aux des TIC.

Il est également à noter que le Sénégal constitue aujourd'hui un des rares pays africains qui mettent en ligne, par soucis de transparence leur fichier électoral. En effet dès les élections législatives de décembre 1996, et suite à un vaste mouvement de contestation du fichier électoral, le Ministère de l'Intérieur décida de mettre en ligne le fichier électoral. Ainsi chaque sénégalais, où qu'il se trouve peut bien vérifier son inscription effective sur les listes électorales et faire des réclamations en cas d'omission ou d'erreur sur son identité. Cette mesure peut être considérée comme positive mais elle a surtout bénéficié aux partis politiques et les médias qui ont pu effectuer des vérifications et dénoncer des anomalies. Certains immigrés, clandestins dans des pays occidentaux n'ont pas trop apprécié cette mesure qui, pourrait permettre aux services de police des pays concernés de pouvoir les identifier. C'est ainsi que les autorités sénégalaises décidèrent de limiter l'accès aux seules informations sur l'électeur.

Par ailleurs, et pour la première fois un parti politique de l'opposition (le PDS actuellement au pouvoir) expérimenta le marketing politique au Sénégal par le biais des NTIC. Il s'est particulièrement agi d'utiliser l'annuaire téléphone (en ligne) et d'appeler des citoyens chez eux pour leur présenter un programme politique afin que ces derniers puissent soutenir leur candidature. Cependant, malgré une forte

propension à la vulgarisation des TIC, l'Assemblée Nationale du Sénégal rejette pour l'instant la possibilité du vote électronique. La raison avancée par le Ministre de l'Intérieur est la faiblesse de l'accès au TIC de même que des conditions de sécurité préalable à garantir. Néanmoins cette question reste à l'étude. Tous ces éléments laissent présager un cadre propice à l'amélioration d'une démocratie sénégalaise qui continue d'être un modèle en Afrique.

Le développement de l'Internet au Sénégal est cependant la résultante de la volonté des populations à mettre en place des outils de développement autour du réseau. Cet engouement est motivé par les différentes possibilités qu'offre le réseau. C'est ainsi que nous assistons à la multiplication des initiatives populaires basées sur les NTIC. C'est le cas des Systèmes d'Information Populaires au Sénégal que nous étudierons dans le chapitre suivant.

Troisième partie :

Étude des Systèmes d'Information Populaires du Sénégal

Chapitre I : Étude descriptive des Systèmes d'Information Populaires au Sénégal

Introduction:

Les Systèmes d'Information Populaires du Sénégal (SIP) se présentent aujourd'hui comme un modèle d'appropriation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication qu'il convient d'étudier dans ce mémoire pour une reprise de l'expérience par d'autres communautés africaines.

Les SIP sont un système d'information décentralisé. Ils entrent dans la catégorie des systèmes d'information intégrés en ce sens qu'ils sont constitués d'un point focal situé au CRESP¹ de YOFF² et de systèmes d'information basés dans d'autres communes, communauté rurales et régions du Sénégal.

Les objectifs principaux d'un SIP sont :

- La mise en place d'un flux d'information entre les autorités locales, leurs services techniques, les associations, les populations et le secteur privé;
- La définition d'un cadre d'analyse et de recherche populaire pratique des acteurs sur la gestion urbaine et le dialogue entre société civile et autorités locales / pouvoirs publics;
- L'identification des problèmes et des éléments de lutte contre la pauvreté pour la mise en place de mécanismes de développement communautaire.

I – DESCRIPTION ET ÉVOLUTION DES SIP

I.1 - Historique et cadre géographique

En janvier 1996, l'Organisation Communautaire de Base APECSY (Association pour la Promotion Economique, Culturelle et Sociale de Yoff) et la ville de Dakar, en collaboration avec des partenaires américains ont organisé une conférence internationale des Ecovilles et Ecovillages³. Cette conférence était la

¹ CRESP : Centre de Ressources pour l'Emergence sociale Participative

² Yoff : Un village traditionnel lébou d'où est parti le concept des SIP (voir annexe)

³ Eco villes Ecovillages : villes et villages qui se préoccupent de la préservation de l'environnement (développement durable)

troisième du genre, la première édition ayant eu lieu à Berkeley aux USA et la deuxième à Adélaïde en Australie. Plus de 300 participants représentant 35 pays étaient présents à cette rencontre qui eut pour thème « ***L'intégration de la sagesse des villages traditionnels africains dans un processus de reconstruction écologique mondiale*** ».

C'est de cette rencontre que naquit l'idée de mettre en place le programme Eco communautaire de Yoff (Eco Yoff) . Eco Yoff est un laboratoire de recherche–action pour le développement durable qui intervient dans cinq domaines que sont : Culture et spiritualité ; Education et Formation ; Economie et Sécurité alimentaire ; Population, Santé et nutrition, environnement et Infrastructures.

Dans la même année (juillet 1996) Eco Yoff et APECSY décidèrent de mettre en place un outil de planification et de gestion. Ce projet eu pour partenaire des étudiants américains présents à la Conférence Eco villes et Eco villages de même que le Centre de Suivi Ecologique (CSE) du Sénégal. C'est ainsi qu'ils ont mis en place un Système d'Information Géographique (SIG).

Suite à une recommandation de la Conférence Habitat II tenue à Istanbul en juin 1996, un séminaire a été organisé au mois d'avril 1997 par la Communauté Urbaine de Dakar, en collaboration avec l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR) et l'ONG ENDA Tiers Monde, pour la mise en place d'un Système d'information Urbain (SIU). Un premier projet de ce genre avait déjà été expérimenté à Cebu aux Philippines pour servir de modèle aux pays asiatiques et un troisième était prévu à Santiago pour les pays de l'Amérique latine.

Le 24 octobre 1997, une lettre d'accord fut signée entre Eco Yoff, l'APECSY, la commune de Yoff et l'UNITAR pour la mise en place d'un Système d'Information Urbain Populaire à la Commune de Yoff.

1.2 - Evolution

A partir de là les populations de Yoff prirent la décision de relever le défi de la durabilité du projet dont la survie dépendait des trois premiers mois d'évaluation et surtout des résultats qui en sortiraient. Ainsi, toutes les forces vives de Yoff (Directeurs d'écoles, leaders d'opinions, Présidents d'Associations...) ont été

mobilisées pour mettre en place un comité de pilotage et un comité technique d'une vingtaine de membres. Les autorités religieuses et coutumières¹ furent également associées au projet.

Suite à une identification des besoins, des appels d'offres furent lancés pour le recrutement de journalistes-enquêteurs chargés de la collecte des informations sur les populations, de même que des Webmasters chargés de la réalisation du site Web du SIUP. C'est ainsi que 35 jeunes issus des 7 quartiers traditionnels² de la Commune de Yoff furent sélectionnés comme journalistes /enquêteurs et 18 autres comme webmasters. Avec les services de consultants, le SIUP a procédé à la formation des formateurs qui se chargèrent à leur tour de former le reste du groupe aux techniques d'enquêtes et de conception de pages Web. Cette méthode de formation dite formation en cascade visait à réduire les frais de formation et à mettre en pratique les cours apprises. Ainsi la collecte des données se faisait le jour et la restitution des résultats avait lieu le soir pendant les séances de formation.

C'est ainsi que 2 mois après (15 décembre 1997) les premières pages du SIUP sont mises en ligne. Au niveau communautaire des séances de sensibilisation furent organisées dans le but d'informer sur l'existence et l'utilité de cet outil pour le développement communautaire. Les méthodes les plus utilisées lors de ces sensibilisations étaient des projections sur écran géant dans les places publiques au niveau des quartiers, des focus-groupes pour une meilleure approche, des sketches avec des troupes de théâtre et des artistes locaux.

Suite à une mission d'évaluation envoyée par l'UNITAR en février 1998, le SIUP de Yoff fut invité à Cebu (Philippin) pour présenter les résultats de la première phase de mise en place du projet. Cette première sortie fut un grand succès. Cependant, le financement du bailleur ne couvrait que les trois premiers mois et il fallait inventer des stratégies de survie pour pérenniser le projet.

¹ Voir organisation administrative des villages traditionnels lébou.

² Voir en annexes la liste des quartiers traditionnels de Yoff

Toute l'équipe du SIUP, consciente de cet état de fait, accepta de travailler de manière bénévole pour éviter les dépenses dues aux salaires. Cette situation dura neuf mois.

En octobre 1998, le conseil régional de Dakar organisa un Forum sur les Systèmes d'Information et les Observatoires urbains au sortir duquel une déclaration dite « Déclaration de Dakar » a été élaborée. Le SIUP y est décrit comme un projet innovant, un outil de planification, de gestion, d'aide à la prise de décision et d'appui au processus de la décentralisation. Dans la même lancée le SIUP a obtenu en avril 1999, de l'Agence Régional de Développement Economique de Dakar (ARD) une lettre d'accréditation lui permettant d'élargir le projet aux autres communes d'arrondissement (de la région de Dakar). Dès lors le SIUP qui n'était que l'affaire d'un village tenta d'élargir son champ d'action à toute la région de Dakar. C'est ainsi que 52 cahiers de charges ont été distribués au 44 communes d'arrondissement, 4 villes et 4 communautés rurales de la région.

Dans les dits cahiers de charges, il était stipulé que dix (10) communes, dites « communes ressources » seraient sélectionnées pour démarrer le projet. Il s'agissait de communes qui seraient prêtes techniquement ou financièrement à mettre en place un SIUP avec l'appui technique du site pilote de Yoff.

Suite au Forum des maires de d'octobre 1998, le SIUP bénéficia du soutien financier de la Fondation du Devenir (FdD) basée à Genève, et du Fonds Francophone des Inforoutes (FFI) pour la consolidation de ses acquis, pour une durée de 14 mois. Ce fonds a contribué à l'extension du SIUP dans deux autres communes de la région de Dakar (Hann Bel Air et Parcelles Assainies)

Face à l'intérêt manifeste des différentes communes de la région de Dakar et des collectivités rurales, le SIUP (Système d'information Urbain Populaire fini par prendre l'appellation de SIP (Systèmes d'information Populaires).

Six autres SIP (Cambérène, Faoune, Grand Yoff, Médina , Ourosogui et Rufisque Ouest) ont été réalisés entre mars 2000 et septembre 2001 avec l'appui de l'Agence Régionale de développement (ARD) de Dakar et la collaboration de l'Observatoire

sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal (OSIRIS), de onze stagiaires français en informatique et Internet dont huit provenant de l'association SIAD (Système d'Information Aide à la Décision) sans Frontières de l'Université de Lille ainsi qu'avec un grand nombre d'experts bénévoles, de stagiaires et de volontaires locaux.

De janvier à mars 2002, dans le cadre d'un projet financé par le programme ACACIA du CRDI, 11 nouveaux sites ont été créés (Gandiaye, Kaffrine, Kébémér, Louga, Médina Gounas, Matam, Mermoz, Oussouye, Popenguine, Tambacounda, et Thilogne). Enfin, dans le cadre de la coopération décentralisée, un dernier SIP celui de Mékhé a été réalisé.

La création des SIP ne s'est pas opérée de la même manière. Il existe différentes stratégies, selon la disponibilité de l'information sur les structures socioculturelles et le niveau de développement des NTIC dans la collectivité locale. Cependant, vu le niveau de la connaissance et l'utilisation des NTIC, une première approche s'est dégagée pour les milieux de culture orale peu avancés techniquement et avec peu de documents disponibles. Elle sera remplacée par une deuxième et une troisième approche réservées aux collectivités les plus avancées techniquement, au fur et à mesure que le SIP s'est étendu. Les différents scénarii de déploiement des SIP sont consignés dans un guide¹. Ce guide fait ressortir une typologie en quatre catégories mais qu'il est possible de regrouper en trois grands scénarii :

Le premier scénario concerne le site pilote déployé dans une commune traditionnelle peu équipée en infrastructure, peu documentée (absence de répertoires) et dont les populations n'ont pas une grande culture de l'écrit, à fortiori des aptitudes à manier l'outil informatique.

Le second scénario est celui d'une commune dont certains éléments concernant les populations sont déjà répertoriés. C'est donc un scénario plus facile à mettre en

¹ *Guide pour la mise en place des systèmes d'informations Populaires*
<http://www.sip.sn/SiupNew/guidesiup.htm>

œuvre que le premier où il faut commencer par des enquêtes de terrain pour renseigner des grilles d'information pour mettre en place un premier site web.

Le dernier scénario est celui des communes les plus récentes où il existe déjà différents types d'outils d'information (répertoires notamment) sur les populations, les associations et autres groupements professionnels. La mise en place de scénario est beaucoup plus facile d'autant plus que les obstacles rencontrés dans les précédents scénarii ont été déjà levés.

II.3 - Cadre Institutionnel

Sur le plan institutionnel, les SIP sont à l'origine un programme du CRESP¹ Sénégal qui est lui-même affilié à l'ONG American Center for Religion, Ethics and Social Policy (CRESP), Ithaca, New York.

En plus des SIP créée à partir de 1997, Le CRESP chapeaute les projets du Programme Eco communautaire de Yoff (EcoYoff), dont le Festival International Eco-Arts, des projets communautaires, et un programme d'études, de recherches et de stages internationaux.

Les domaines d'intervention de l'ONG CRESP Sénégal comprennent notamment l'appropriation sociale, à moindre coût, des NTIC et le développement communautaire durable. Le CRESP participe ainsi à des projets de santé et nutrition, d'agroforesterie, d'éducation, d'assainissement, de culture, et encourage surtout les projets ayant pour groupes cibles des chômeurs, des femmes, des enfants, et des familles à faibles revenus.

En février 2000, le CRESP a regroupé ses projets Internet et informatiques, y compris le SIP, sous un nouveau programme intitulé Utilisation des Nouvelles Informations et Technologies pour l'Emergence Culturelle (UNITEC). L'UNITEC a comme mission d'augmenter la participation des populations et des cadres locaux à l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) à des fins de gouvernance locale, de culture, de développement, de

¹ CRESP : Centre de Ressource pour l'Emergence Sociale Participative, une ONG sénégalaise

commerce, etc. Avec le SIP, UNITEC réalise plusieurs autres projets, dont le plus grand donne un appui technique à la création de centres de ressources en base de données/sites web sur le développement de la petite enfance, au niveau des ministères de l'éducation nationale des pays d'Afrique, avec l'appui de la Banque Mondiale.

Selon qu'il s'agisse de communes situées en zone urbaine et bien informées et équipées en matériel informatique ou d'une communauté rurale peu au fait des TIC, la mise en place des SIP ne s'est pas faite avec les mêmes approches et les mêmes stratégies. Il convient alors d'observer et d'analyser les différents SIP notamment les sites web qui en constituent la principale vitrine.

Chapitre II : Étude analytique des SIP

Introduction :

Le schéma classique d'évaluation d'un site web porte sur les éléments suivants : l'adresse, le titre, l'auteur, la date de création et de mise à jour, le contenu, l'objectivité, la présentation, les liens, le public cible et les outils de recherche présents sur le site. Ces éléments ne nous renseignent cependant pas sur la contribution des SIP à la gouvernance et au développement communautaire. Aussi nous allons privilégier les résultats de deux études pour disposer d'indicateurs fiables permettant de répondre à nos interrogations.

I - ÉTUDE DE LA CONTRIBUTION DES SIP A LA GOUVERNANCE LOCALE A TRAVERS L'ENQUÊTE MARP

Pour disposer d'indicateurs en vue de réaliser un travail d'analyse nous avons pour ce qui concerne les usages citoyens de l'Internet dans les SIP, utilisé les résultats d'enquêtes menées dans le cadre d'une étude intitulée Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP). Cette étude est réalisée entre le mois de juillet 2003 et janvier 2004. Cette étude fût réalisée avec l'appui du CRDI qui a exigé des termes de référence au SIP en échange de son soutien. Notre contribution dans ce travail aura principalement été de conformer le projet de l'étude aux termes de référence en assistant les la direction des SIP à rédiger le projet. Aussi nous avons contribué à la rédaction des questionnaires qui ont permis de disposer d'indicateurs fiables sur les usages, et usagers des services fournis par les SIP (voir annexe) de l'étude. Nous avons par ailleurs apporté une contribution en qualité de formateur consultant dans le cadre du projet IMPACT (voir troisième partie) et nous intervenons encore ponctuellement dans des activités de formation et de conseils pour les SIP. Ceci nous a valu la confiance de l'administration des SIP qui a bien voulu partager avec nous les résultats de l'enquête.

I.1 - Présentation de l'étude MARP

Cette étude s'est réalisée avec l'appui du programme **ACACIA**¹ du **CRDI**².

¹ *Communities and the Information Society in Africa Program Initiative*

² *CRDI : Centre de Recherche pour le Développement International*

Il a été assigné dans le cadre de ce travail à chaque SIP le rôle de mener une étude MARP à un niveau local après une formation de deux semaines au niveau du SIP pilote. Chaque SIP a ainsi essayé d'appréhender la perception et les préoccupations des populations locales par rapport aux services fournis par le SIP dans le cadre de l'appui à la bonne gouvernance et au développement local.

Les trois cibles enquêtées sont les élus locaux, la société civile (Associations, OCB) et la communauté scolaire. Chaque équipe locale a procédé à la restitution des résultats au sein de sa collectivité. Au total 216 questionnaires ont été distribués au niveau de 18 collectivités locales soit 12 questionnaires par SIP. Cette enquête s'est déroulée sous formes d'entretiens individuels et de « **Focus groupes** ». Chaque questionnaire comprenait 47 questions, soit un total de 10152 questions. Au finale seulement 7614 réponses ont été recueillies, soit un taux de 75%. Nous présentons ici une synthèse de cette étude.

1.1.1 - Contenu des questions

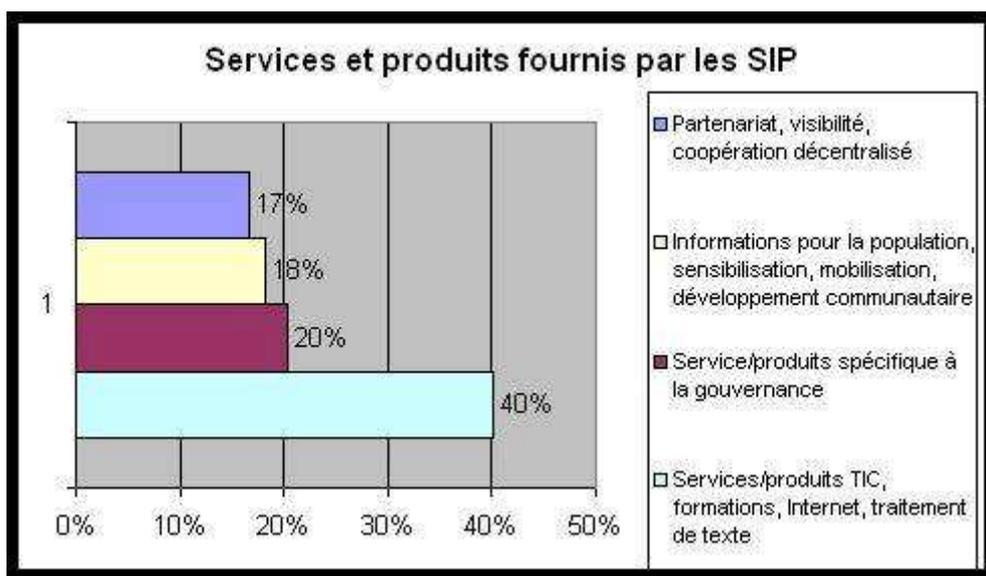
Le questionnaire visait à étudier principalement :

- L'importance de la formation livrée dans le cadre des SIP pour la capacitation des populations (informatique, conception web, technique d'enquête) ,
- La participation des populations et des collectivités locales à la mise en place et à la gestion des SIP,
- L'utilisation des services fournis par le SIP comme outil d'aide à la bonne gouvernance,
- Les perspectives offertes aux populations

Il convient de rappeler ici que la mise en place d'un SIP nécessite une convention tripartite entre la collectivité locale, une association de jeunes de la localité et l'ONG CRESP. L'association réalise et anime le SIP, le Maire ou Président de communauté prend charge entre 30 et 70% des coûts de réalisation et de suivi du SIP, et l'ONG CRESP, forme et assiste les membres de l'association chargée de la gestion du SIP.

1.1.2 - Analyse et commentaire des résultats

L'étude de la MARP a permis de déceler principalement quatre principales activités comme étant les services les plus importants offerts par les SIP. Il s'agit de l'appui à la bonne gouvernance, la promotion de la commune, la capacitation en TIC, la sensibilisation et mobilisation des collectivités de base. Le graphique ci dessous permet de mesurer les visions et les attentes des élus locaux.



Produits et services les plus importants offerts ou pouvant être offert par le SIP selon les résultats de l'étude

La Figure ci-dessous ressort quatre dimensions à partir des discussions avec les élus sur les plus importants produits et service des SIP. Au total, 40% des personnes enquêtées ont fait référence à la dimension TIC des SIP, et environ 20% concerne chacune des autres catégories. Les quatre concepts suivants subsument les perceptions des élus locaux et populations qui utilisent les services des SIP :

- 1) Outil de gestion interne, aide à la gouvernance et à la planification locale (stratégies et plans d'action, fiscalité, état civil, prise de décision, élaboration des projets par la collectivité en collaboration avec la population et autres...)
- 2) Instrument d'information et de communication avec les populations sur les différents secteurs et activités de la collectivité locale. Il en est de même pour

la communication de certaines informations ponctuelles (PV de réunions, annonces, publication de décrets, règlements, appels d'offres publics etc). Le SIP est ainsi vu comme un moteur de sensibilisation et de mobilisation de la collectivité.

- 3) Vitrine de la collectivité qui peut ainsi s'ouvrir vers l'extérieur de par sa visibilité et ses capacités de facilitation des échanges et partenariats avec d'autres communes. Aussi, le SIP permet de promouvoir et de valoriser la richesse culturelle de la commune et de susciter par-là l'intérêt des bailleurs et autres gouvernements dans le cadre de la coopération décentralisée.
- 4) Un outil de formation et de capacitation des populations à travers les services offerts (formation en NTIC, cybercafé, photocopie, recherche sur Internet conception web...)

Les Impacts Mesurables : Les volets informatisation et partenariat ont été les plus porteurs, tenant compte du fait que 11 SIP existent depuis moins de deux ans, les plus anciens date de 1998 et qu'ils ont changé de personnel pendant l'alternance¹.

- La convention tripartite, signée pour la réalisation et la mise en oeuvre du SIP dans chaque collectivité locale, oblige chaque collectivité à aménager et équiper une salle informatique avec deux ou plusieurs ordinateurs et à envoyer une dizaine de jeunes en formation en informatique. Ces jeunes, formés comme formateurs sont employés par la collectivité, recrutés par des entreprises privées ou organismes internationaux, sont formateurs en informatique ou développent des activités privées telles que la gestion d'un télécentre.
- Les SIP ont ainsi contribué à la réalisation de labos informatiques, ayant des fois avec l'appui des partenaires plus de 10 ordinateurs en plus des services

¹ L'alternance symbolise au Sénégal le passage d'un régime (socialiste) à un autre (libéral) après 40 ans de gouvernance

de business centre et/ou cybercentre. Douze SIP (60%) ont déjà trouvé des partenaires au développement à partir de leur site (bailleurs, ressortissants de la localité vivant à l'étranger, et des privés), pour le renforcement en équipement informatique, la réparation des écoles, la construction des centres de santé, le commerce, etc. Ces partenariats profitent bien aux populations des collectivités concernées.

- Par ailleurs les collectivités concernées sont bien visibles à un niveau international et sont souvent invitées à présenter leurs expériences à des rencontres internationales, université d'été, foras etc. (voir rayonnement des SIP en annexe).
- Il faut ajouter à cela le fait que de plus en plus les populations des collectivités se retrouvent dans l'action de leurs élus en ce sens qu'ils trouvent que ces derniers tiennent bien compte de leur droit à l'information. Ils se sentent ainsi fort du pouvoir de juger et d'apprécier le travail de ceux qu'ils ont élu.

Les impacts potentiels : Tous les groupes enquêtés, élus locaux, société civile et communauté scolaire, mettent en exergue leurs attentes du SIP en tant qu'outil de bonne gouvernance. Leurs réponses portent sur les améliorations devant être apportées sur la couverture de l'assiette fiscale, l'état civil, la documentation, la transparence et l'exécution des projets de développement.

- Les employés des communes dénoncent l'absence de formation officielle (venant de la commune) en matière de gestion informatisée, bases de données, Internet etc. A Yoff, commune pilote, un jeune webmaster du SIP a été détaché pour accompagner le conseil municipal, et les élus de Yoff étaient les seules à citer les SIP comme étant un outil d'aide à la prise de décision. C'est ainsi que les données fournies par le SIP ont motivé la construction d'une nouvelle école dans une zone qui était dépourvue de cette infrastructure. La mairie de Médina, Dakar, est la seule à avoir commissionné la collecte de données détaillées permettant de maîtriser et de contrôler la fiscalité. Le SIP de Médina, ne participe plus à proprement parler aux activités

des SIP. Les jeunes qui ont été formés comme animateur du SIP ont tous trouvé du travail ailleurs et la gestion du SIP a été confiée à un consultant privé qui n'a pas forcément les mêmes motivations que les jeunes du quartier.

- A Gandiaye et à Médina Gounass, les équipes SIP ont étoffé leurs activités en sensibilisant la population sur leur site en leur donnant la possibilité de le visualiser et de s'en inspirer pour le développement de leurs propres associations et GIE¹. Pourtant, dans la plupart des collectivités, l'utilisation des SIP par les populations à la base et surtout par les groupements de femmes a piétiné faute d'accès aux ordinateurs et d'alphabétisation. L'apport des SIP pourrait ainsi être plus rentable si des activités d'alphabétisation de certaines populations sont opérées.

¹ GIE : Groupement d'Intérêt Economique

II - ÉTUDE DE LA CONTRIBUTION DE SIP A LA DEMOCRATIE ELECTRONIQUE

Introduction :

La démocratie, au delà du principe et de l'idéologie politique nécessite des outils et des méthodes d'expression pour faire du citoyen un acteur principal de la cité. Celui par qui et pour qui sont opérés les choix qui définissent et règlent la vie de la communauté toute entière. Cela donne naturellement au citoyen un droit de regard sur l'action de ses mandants. Au-delà du regard, le citoyen doit également s'exprimer à la fois sur le choix des hommes qui le représentent mais également sur la manière dont ceux-ci le représentent c'est à dire leurs actions de tous les jours. Le choix de ces représentants (les élus) s'effectue dans une démocratie par des processus délibératifs (vote surtout). L'appréciation de l'action de ces élus se manifeste dans une démocratie, par la liberté d'expression et le droit à l'information conférés aux citoyens. Pour s'exprimer, la démocratie peut aujourd'hui faire appel à toutes les possibilités qu'offrent les technologies de l'information et de la communication notamment des moyens électroniques, d'où le vocable de démocratie électronique. Ainsi que l'écrivait Isabelle Paillard (1993), également reprise par Corbineau et B. et Loiseau G. (2002¹)

« Le vocable démocratie électronique regroupe une pléthore d'expériences utilisant les technologies de l'information et de la communication en vue d'améliorer l'accès à l'information des populations, les modes de débat et de délibération ou encore les processus de décision. Le terme démocratie électronique s'applique par ailleurs aux nouvelles formes de mobilisation et d'actions collectives que les TIC sont susceptibles de générer. La démocratie électronique apparaît dès lors comme une tentative de redéfinition des rapports entre les citoyens et les forces ou institutions politiques en reposant la question des modalités d'implication des populations dans le processus démocratique. Au niveau local, l'introduction d'Internet dans l'arsenal des outils d'information et de communication municipales est associée à l'idée de gouvernance locale et de participation des populations. »

Notre étude a pour objet d'appréhender les formes que revêt la démocratie électronique municipale terreau d'expression favorisant la participation des citoyens aux processus de prise de décision. A cette fin nous avons observé et analysé les

¹ Corbineau B., Loiseau G., Wojcik S., 2002, « L'invariance de la démocratie électronique municipale », in Jauréguiberry F., Proulx S., (dir.), *Internet, nouvel espace citoyen ?* Paris : L'Harmattan, p. 81-108.

20 sites Web réalisés dans le cadre des SIP en nous servant d'indicateurs de démocratie électronique définis par **Gérard Loiseau** (2000)³ et repris par Proulx et Jauréguiberry (2002). Ces indicateurs correspondent à des catégories et rubriques de communication possiblement présentes sur les sites web municipaux. Il s'agit de trois grandes catégories d'indicateurs : les informations politiques, le dialogue élus-citoyens et les lieux d'expression plurielle.

Cette analyse permettra de mesurer la contribution des SIP à la gouvernance locale dans l'ensemble des communes concernées par les SIP envisagés globalement de même qu'elle permet de mettre en exergue des spécificités de chacune d'elles. Les résultats de cette étude seront présentés sous forme de tableaux et de graphiques suivis de commentaires.

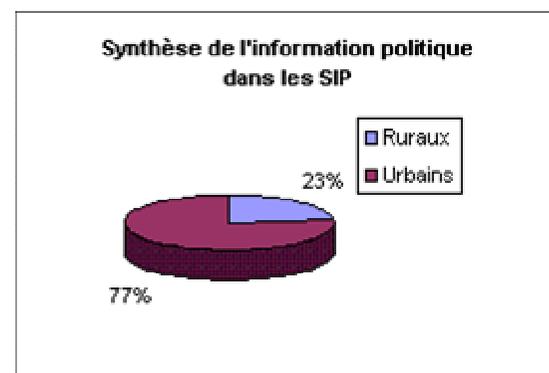
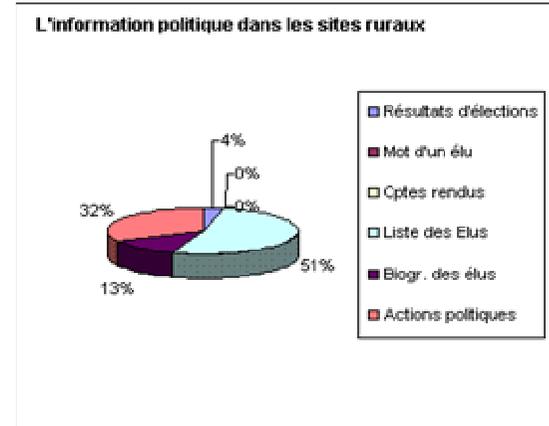
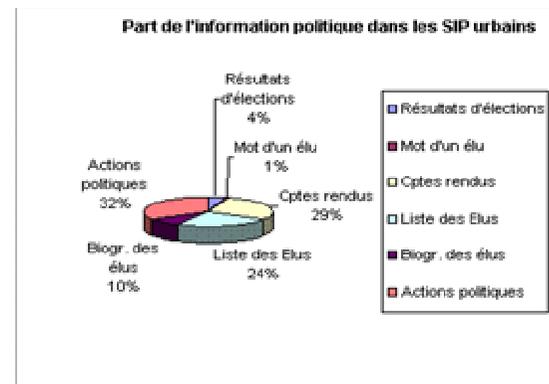
II.2 - La Démocratie électronique dans les SIP : Etat des lieux en 2004

Les tableaux ci-dessous présente les Résultats en affectifs tandis que les graphiques donnent les pourcentages des résultats issus de l'analyse des sites des différents SIP qui constituent notre échantillon.

³ LOISEAU G. « *La démocratie électronique municipale française : au delà des parangons de vertu* », in *Hermès*, n°26-27, 2000, pp. 213-232

Part de l'information politique dans les SIP							
	Résultats d'élections	Mot d'un élu	Cptes rendus	Liste des Elus	Biogr. des élus	Actions politiques	Total
SIP URBAINS							
Site pilote	1		23	5	1	27	57
Cambérène	1		22	2	1	1	27
Grand Yoff	2		6	6	1	1	16
Han/Bel-air			1	3		8	12
Kaffrine		1		3	8	4	16
Kébémér	1			1		3	5
Louga	1			7	1	4	13
Matam	1	1			1	3	6
Médina				3	1	2	6
Mermoz	1		2	5	1	3	12
Ples Assainies				2	1	1	4
Rufisque Ouest				5	2	3	10
Tambacounda				3		2	5
Total urbain	8	2	54	45	18	62	189
SIP RURAUX							
Diass				1		2	3
Faoune				1	1	1	3
Gandiaye	1			6	1	2	10
Médina Gounas	1			3	4	3	11
Ourossogui				8	1	4	13
Oussouye				1		4	5
Thilogne				9		2	11
Total rural	2			29	7	18	56
Total SIP	10	2	54	74	25	80	245

	Synthèse Information politique		
	Ruraux	Urbains	Total
Résultats d'élections	2	8	10
Mot d'un élu		2	2
Cptes rendus		54	54
Liste des Elus	29	45	74
Biogr. des élus	7	18	25
Actions politiques	18	62	80
Total	56	189	245



II.2.1 - L'Information politique dans les SIP

Sauf pour les rubriques résultats d'élections et mots d'un élu, très peu présentes sur les sites web des SIP, les pourcentages des autres rubriques d'information politiques connaissent des variations très importantes d'un SIP à l'autre.

D'une manière générale on peut noter que les SIP urbains sont nettement plus nombreux à diffuser des informations politiques dans leurs sites web que les SIP ruraux qui ont très peu d'intérêt à mettre en ligne ce genre d'information.

La rubrique mot d'un élu (seulement 1%) est très peu présente dans les SIP urbains et tout à fait absente dans les SIP ruraux. Dans un contexte africain marqué par l'oralité (surtout en zone rurale), les élus locaux préfèrent s'adresser à leurs mandants lors des meetings politiques, cérémonies traditionnelles et autres visites de courtoisie.

La forte présence des comptes rendus et décision de conseils municipaux dans l'ensemble des SIP urbains peut trouver son explication dans l'insuffisance ou l'absence de presse locale susceptible de publier ce type d'information. Les journaux préfèrent, de loin, publier de l'information sensationnelle que les décisions administratives locales qui n'entrent pas souvent dans leurs lignes éditoriales. Pour le cas des SIP ruraux, le président de la communauté rurale consulte le plus souvent un groupe des notables (chefs de quartier, chefs traditionnels) et chacun en ce qui le concerne et selon le canal qui lui est le plus accessible (mosquée, griot, conseil de famille, porte à porte) se charge de diffuser l'information dans son quartier ou son village.

La « liste des élus » est bien présente dans tous les SIP, cependant on note une plus forte présence de biographie des élus (10%) dans les sites urbains. Cette rubrique est un peu moins présente dans les SIP ruraux. Cela peut s'expliquer par le fait que l'autorité publique dans la communauté rurale est bien connue de tous et n'a pas besoin d'être présenté. Il est en effet un ami d'enfance, ou un compagnon d'armes, un père de famille qu'on trouve souvent dans son champ, devant sa barque ou à la

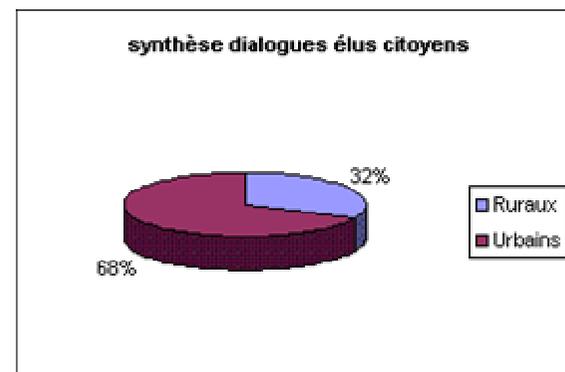
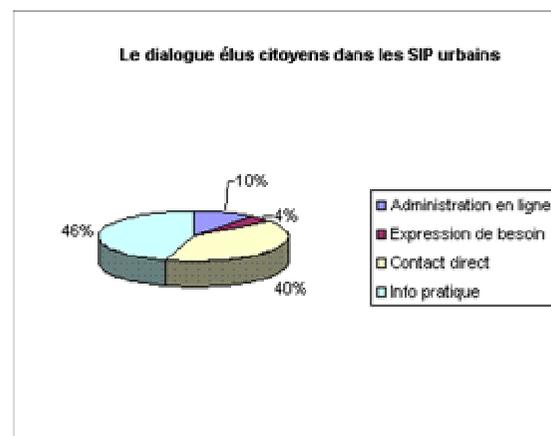
mosquée. Ainsi il est plus facile pour les ruraux de se rapprocher de l'autorité publique qu'il ne l'est pour les citadins. Cela explique peut être l'absence de certaines rubriques (chat, forum, contribution directes) dans les sites Web des SIP.

Les sites web des municipalités mettent plus en exergue les informations relatives aux personnes importantes de la localité, en premier lieu le maire (mot et biographie), l'équipe municipale « liste des élus » et les décisions prises par celle ci (arrêtés, comptes rendus de réunion etc. L'information relative aux programmes politiques sont quant à elles plus décrites dans les autres média (radio et TV). Cependant la rubrique « actions politiques » (réalisations de la commune) reste la plus fournie avec 32% aussi dans les SIP ruraux qu'urbains. Cela donne plus de visibilité sur les réalisations de l'équipe municipale et c'est là un moyen de convaincre la les citoyens de la collectivité du bon comportement de leurs élus.

En somme la rubrique information politique ne représente que 18 % du total de l'ensemble des pages des SIP. Elle a cependant le mérite de donner aux populations la possibilité de voir et de juger les différentes actions de leurs élus et par conséquent de renouveler ou pas leur confiance à ces derniers.

Part du dialogue Elus citoyen dans les SIP					
	Administration en ligne	Expression de besoin	Contact direct	Info pratique	Total
Urbains					
Site pilote	12		15	16	43
Cambérène			16	5	21
Grand Yoff	1		1	8	10
Hanne/Bel-air	1		1	1	3
Kafrine			7	1	8
Kébémér			2	2	4
Louga			1	3	4
Matam		1	3	3	7
Médina	1	1	2	10	14
Mermoz			4	2	6
Plles Assainies	1		6	5	12
Rufisque Ouest		5	2	12	19
Tamba	1		5	6	12
Total	17	7	65	74	163
Ruraux					
Diass			1	3	4
Faoune			3	1	4
Gandiaye			1	1	2
Médina Gounas	2	2	6	10	20
Ourossogui	1	10	2	10	23
Oussouye		2	3	8	13
Thilogne	2		5	3	10
Total	5	14	21	36	76
Total SIP	22	21	86	110	239

Synthèse dialogue élus citoyens				
	Ruraux	Urbains	Total	
Administration en ligne		5	17	22
Expression de besoin		14	7	21
Contact direct		21	65	86
Info pratique		36	74	110
Total		76	163	239



II.2.2 - Le dialogue Elus citoyen dans les SIP

Le faible taux (18%) des pages web des SIP sur le dialogue élus citoyen hormis les rubriques, de contact et d'informations pratiques dans l'intégralité des SIP rend délicate toute interprétation.

En même temps, la pauvreté de cette rubrique peut de prime abord montrer la crainte sinon l'absence de volonté des responsables locaux de se prêter en ligne à un échange franc et direct avec les citoyens. La participation à distance à des réunions ou assemblées municipales n'est possible dans aucune commune. Les sollicitations en ligne (enquêtes, votes) sont également absentes.

Le seul dialogue possible dans ce domaine reste la possibilité de prendre les contacts des élus, parfois le téléphone du domicile ou même le téléphone portable et de le contacter en différé. C'est bien là une avancée qu'on ne pouvait guère espérer avant l'avènement de l'Internet même si un pas énorme est à franchir dans ce domaine.

Aussi, l'administration électronique commence à connaître un début avec la possibilité de s'informer à domicile à travers les SIP sur les documents à fournir pour demander un acte administratif (mariage, déclaration de naissance, création d'association). Nous pouvons juste dans ce cas affirmer que le dialogue élus citoyens dans les SIP en est pour l'instant à un état embryonnaire et qu'il pourrait sans doute connaître une évolution dans le future.

Par ailleurs un regard jeté sur les sites web de certaines communes, même dans les pays les plus démocratiques comme la France (Anglet, Boulogne, Saint Brieux) montrent la manière dont certaines municipalités envisagent la condition d'expression de leurs administrés, « *Le webmaster se réserve le droit de supprimer tous les messages contraires aux lois, aux bonnes mœurs et aux règles d'usage* » ¹

Cependant, d'autres sites web sénégalais ou géré par des sénégalais de l'extérieur (voir www.seneweb.com) donnent en aux citoyens la possibilité de juger un élu local,

¹ Proulx et Jauréguibéry Op. cit.

de proposer des sondages, faire circuler des pétitions...Les citoyens habitant les communes où les SIP sont bien encrées font aujourd'hui partis de ceux qui sont le plus imprégnés des possibilités qu'offrent l'Internet. Les usagers des SIP que nous avons interrogé affirment avoir au moins une fois signer une pétition en ligne, ou répondu à un sondage sur un problème social.

En somme, il sera aisé d'affirmer que les SIP n'offrent pas à proprement parler un espace de dialogues directe entre élus locaux et citoyens, mais qu'ils donnent de par les formations et informations livrées la latitude nécessaire à la participation à ce genre d'échange dans d'autres sites web. Ceci est déjà un bon début qui connaîtra sans doute une évolution vue la volonté affichée des populations de disposer de cet espace de dialogue dans les SIP.

Part de l'expression communautaire dans les SIP								
	Cult/Tradition	Sport/loisir	Religions	Social/econ	Environnement	Edu/formation	Individus	Total
SIP Urbains								
Site pilote	77	11	46	178	15	44	15	386
Cambérène	7	3	10	13	6	1	1	41
Grand Yoff	24	1	10	14				49
Hanne/Bel-air	1	2		9	5	2		19
Kafrine	2	1		17	1	15	4	40
Kébémér	7	1	1	6		7		22
Louga	2	2	1	9		4		18
Matam	3	1		7	2	1		14
Médina	2			36		1	1	40
Mermoz	2		1	1		3		7
Plles Assainies	2		2	5		5		14
Rufisque Ouest	2	2		6	1	4	2	17
Tambacounda	6	6	2	12	4	3		33
Total urbain	137	30	73	313	34	90	23	700

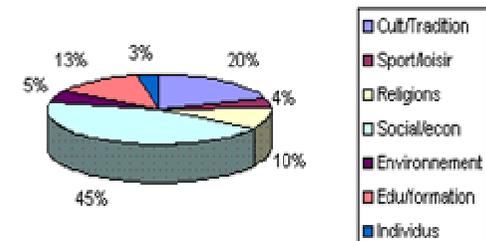
SIP ruraux

Diass	17			3	1			21
Faoune	1	1	2	7		2	1	14
Gandiaye	1	7		9	1	2	1	21
Médina Gounas	4	3	1	4	5	3	3	23
Oourossogui	6	2	1	10		4		23
Oussouye	7	3	1	9	3	2		25
Thilogne	9		1	10	3			23
Total rural	45	16	6	52	13	13	5	150

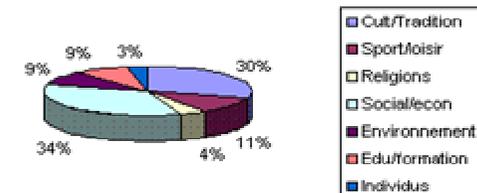
Total SIP	182	46	79	365	47	103	28	850
------------------	------------	-----------	-----------	------------	-----------	------------	-----------	------------

Synthèse de l'expression communautaire dans les SIP			
	Ruraux	Urbains	Total
Cult/Tradition	45	137	182
Sport/loisir	16	30	46
Religions	6	73	79
Social/econ	52	313	365
Environnement	13	34	47
Edu/formation	13	90	103
Individus	5	23	28
Total	150	700	850

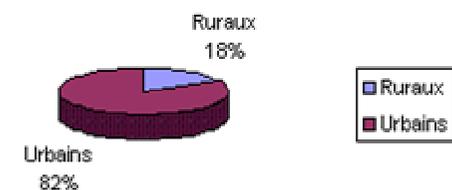
L'expression communautaire dans les SIP urbains



L'expression communautaire dans les SIP ruraux



Synthèse de l'expression communautaire dans les SIP



II.2.2- L'expression communautaire dans les SIP

L'expression communautaire avec 64 % des pages web des SIP reste de loin l'élément le plus marquant des SIP aussi bien dans les villes (82 %) que dans les communautés rurales (18%). Cela traduit la volonté des acteurs sociaux de faire des SIP une tribune d'expression communautaire.

Les SIP offrent ainsi aux associations (ONG, Associations sportives et culturelles, Groupement d'intérêt économique, artistes et artisans) un lieu d'expression plurielle. Cette forte présence se traduit par l'hébergement des sites web des associations, des liens qui renvoient à leurs sites, des encarts publicitaires ou le plus souvent des adresses de contact.

L'expression communautaire c'est aussi et surtout une volonté des populations de montrer à la face du monde soit la richesse de la communauté (culture, religion, histoire) soit les préoccupations quotidiennes des citoyens (sociales, économiques, éducation et formation). Ce lieu est aussi une tribune de prévention et de sensibilisation sur la nécessité de la protection de l'environnement.

On y note cependant une faible présence des associations ou groupes de pressions sociales (syndicats). La timide audience accordée à ces structures peut être liée à la nature méfiante de certaines collectivités locales vis à vis de ce genre d'associations. Certains élus locaux refusent le dialogue avec les associations sous prétexte que celles ci doivent s'occuper seulement de la culture et des loisirs. Dès lors ces collectivités ne voient pas trop la nécessité d'offrir un lieu d'expression à des associations syndicales. Ils préfèrent établir d'autres cadres de dialogue tels que les rencontres périodiques, les radios communautaires et le courrier administratif.

Pour le cas des collectivités rurales, le fort enracinement de la tradition et du pouvoir gérontocratique fait que le conseil des sages (notables, personnes âgées etc.) fait office de médiation entre la collectivité et la société civile. Le conseil des sages se charge également de transmettre à toute la population certaines décisions importantes du conseil rural. Cela peut expliquer la faiblesse de cette rubrique ((18%) dans les sites ruraux.

Conclusion partielle

Une comparaison entre les résultats issus de notre étude éclaire sur les tendances de la démocratie électronique dans les communes concernées par les SIP. Une analyse des SIP urbains (13) et des SIP ruraux (7) montre qu'à chaque catégorie de SIP correspond un type de préoccupation, de besoin et, par conséquent, de contenu pour les sites web de la collectivité.

Aussi, malgré la forte présence (différence aussi) de certaines rubriques, dans les différents sites étudiés, les particularités propres à chaque SIP ne traduisent pas réellement l'existence d'éléments consistant d'une démocratie électronique municipale.

Tout de même, Il convient de noter à la lumière de ces deux études que plus que n'importe qu'elle autre médium au Sénégal, les SIP sont en train de présenter et de valoriser les spécificités locales de chaque commune. On note également que certains types d'information (compte rendu, arrêtés municipaux) qui n'étaient pas du tout connus du public sont en train de l'être grâce à l'action des SIP. Sans compter que les associations (sportive et culturelle) surtout sont beaucoup plus visibles et que le contact avec les élus locaux s'en trouve facilité.

Un des éléments essentiels de la démocratie est la possibilité pour les citoyens d'accéder à l'information et la capacité pour ces derniers de pouvoir s'exprimer. Aussi, les SIP ont largement contribué au développement d'une culture informationnelle chez les populations de même qu'ils participent à l'amélioration des rapports entre les élus locaux et les populations. Nous pouvons tout au moins affirmer que les SIP peuvent constituer un dispositif essentiel dans la gouvernance locale même s'il est pour l'instant prématuré d'affirmer qu'ils constituent une interface réelle du dialogue entre les élus locaux et leurs mandants. Ils demeurent tout de même un lieu d'expression communautaire, un moyen de valoriser les cultures locales, développer des partenariats dans le cadre de la décentralisation, informer et mobiliser toutes les forces vives de la localité. Il est donc évident que les SIP contribuent à la gouvernance locale au Sénégal même si certains aspects des SIP restent à développer (dialogue élus citoyen, programmes politique etc.)

Si on veut donner du sens à l'action politique dans les collectivités locales on ne peut considérer les SIP comme un simple lieu administratif ou un centre d'exercice du pouvoir propre à des élites. On doit forcément y adjoindre un espace d'opinion. Les communautés concernées par les SIP ont sans doute bien compris l'enjeu des sites web comme un lieu d'expression communautaire.

Chapitre IV : LE SIP et le Développement Communautaire

Introduction :

Les données recueillies dans le cadre des deux études ne permettent pas de ressortir la contribution réelle des SIP au développement communautaire même si elles en laissent entrevoir quelques aspects. Aussi nous n'avons pas voulu nous lancer dans une dérive quantophrénique qui consisterait à tenter de mesurer les prestations des SIP en terme de PIB ou croissance économique. Par ailleurs l'absence de statistiques et la faible traçabilité sur les formations des SIP ne faciliteraient pas une telle démarche. Nous allons donc baser notre analyse sur les services proposés par les SIP et leurs impacts sur les populations.

Il convient avant tout de rappeler ici notre conception du développement communautaire, à savoir un processus global, dynamique, itératif et interactif de changement qui concourt à l'amélioration des conditions de vie des communautés. En l'espèce, il s'agit de la satisfaction durable des besoins de base, dans des domaines tels que l'économie, la culture, l'emploi, la santé, l'éducation, la formation, la gestion des ressources naturelles etc.

I- ÉTUDES DES DIFFERENTS SERVICES FOURNIS PAR LES SIP

Les services fournis par les SIP sont nombreux et nous nous proposons de les sérier en deux grandes catégories que sont l'Information ; la formation et l'éducation.

1.1- Les activités d'Information

L'information demeure aujourd'hui un aspect essentiel des SIP, elle se présente sous divers modes et supports que nous étudierons dans cette partie de notre travail.

En dehors des sites web étudiés dans le précédent chapitre le volet information au SIP peut être vu sous deux angles : Tout d'abord, il y'a une information de promotion des activités des SIP et ensuite une information sur des thématiques pouvant intéresser les populations et les collectivités locales etc.

1.1.1 Le bulletin d'information

Les SIP publient un Bulletin d'information mensuel dénommé ***Bulletin d'information d'ECO YOFF***. Ce bulletin publié en langue française et anglaise est également disponible en ligne. Il sert surtout à informer sur les activités des SIP tout comme il donne des informations sur le CRESP (Nomination, départ, nouveaux projets, mise en place de nouveaux sites web etc.). Il donne à toutes les populations la possibilité d'être informé sur les activités de la commune, il complète ainsi les sites web accessibles seulement aux populations qui disposent d'une connexion Internet. Les populations n'y disposent pas cependant d'un espace d'expressions et de contributions sur la façon dont elles conçoivent la gestion des collectivités locales. Le Bulletin demeure un bon outil d'information mais il ne contribue pas trop à la mobilisation des populations autour d'activités de développement de la commune. Aussi, sa version française ne paraît pas de façon régulière. Il donne cependant une grande visibilité du rayonnement des SIP (voir annexe).

1.2 - Les Activités de formation et d'éducation

Presque tous les SIP proposent aux populations des programmes de formation aux NTIC. Cependant seul le SIP pilote a réussi à mettre en place des programmes et projets bien définis et permanents dans ce domaine. Nous en proposons ici quelques exemples qui sont également à l'essai dans d'autres SIP.

1.2.1- Le Programme d'Informations et Technologies pour l'Émergence Culturelle (ITEC).

Ce programme vise à augmenter l'utilisation des NTIC par les populations et les cadres locaux, en matière de gouvernance locale, dans le cadre des activités socioéconomiques et culturelles avec, comme ultime objectif, la création d'emplois, la gestion informatisée et le développement des réseaux d'échange vers l'extérieur.

Grâce à ce Programme, des équipes des SIP forment les populations en bureautique, en conception web, en maintenance informatique, et en administration de Réseau.

Nous ne disposons cependant pas d'éléments quantifiables sur le parcours professionnel des personnes formées par les SIP. Nous pouvons juste affirmer suite

à quelques interviews que certains jeunes sont employés par les SIP d'autres ont trouvé du travail dans des entreprises privées ou des organisations internationales alors que plusieurs d'entre eux ont pu développer leur propre activité (cybercafé, espace de traitement de texte, conception de sites web etc.)

Avec l'expansion du SIP, depuis 1999, cent douze (112) Webmasters ont été formés dans sept Communes de Dakar (Yoff, Grand-Yoff, Camberène, Hann Bel-Air, Médina, Parcelles Assainies et Rufisque Ouest). Dans l'intérieur du pays, plus de (40) Webmasters ont été formés dont dix (10) pour le compte de la Communauté Rural de Ourossogui, cinq (5) à Thilogne, quatre à Matam un (1) à Village de Faoune¹ etc.

Depuis l'année 2001, les SIP à travers le Centre de Formation Communautaire CRESP COMPUTER COLLEGE (CCC), 2001 ont formé plus de (60) jeunes dakarois ainsi que des personnels d'entreprises privées et de structures publiques en conception de sites web. Des formations en bureautique ont été livrées à 255 personnes.

Depuis quelques années les SIP participent activement à la fête de l'Internet au Sénégal. Cette fête annuelle est pour eux une occasion de vulgariser les TIC auprès des populations. Elle a permis d'initier plus de 360 personnes à la navigation sur Internet.

Aussi, les jeunes formateurs des SIP ont animé de concert avec l'OSIRIS² la Caravane multimédia. La caravane multimédia est une initiative qui vise la vulgarisation des NTIC dans les zones rurales du Sénégal qui ne peuvent pas accéder à l'Internet en temps normal du fait de l'absence d'infrastructures et du faible taux d'alphabétisation dans ces localités.

Il s'est agit d'équiper un bus (une caravane plus précisément) d'un dispositif électronique et de quelques ordinateurs connectés à l'Internet par satellite. Pendant six (6) mois, cette Caravane a sillonné les territoires sénégalais et Mauritanien dans

¹ Les chiffres que nous donnons ici concernent uniquement les Webmasters que nous avons recensés dans les sites web des SIP. D'autres personnes sont également formées à cet effet mais ne sont pas recensées ici.

² OSIRIS : l'Observatoire sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal

des zones où l'Internet n'est pas vraiment accessible. Il s'agissait également, à travers cette caravane, d'expérimenter dans certaines régions du Sénégal quelques applications des TIC telles que le commerce électronique, la télé-médecine, la formation à distance etc. Cette caravane a permis l'initiation à l'Internet de 19 300 personnes dans six régions du Sénégal et 3 900 personnes en Mauritanie soit un total de 23 000 personnes initiées à l'Internet. Le tableau ci-après donne une idée du volume des formations livrées par les SIP.

INTERVENTION	REALISATION	NOMBRE	PARTENAIRES
Conception, réalisation, hébergement et maintenance Des sites WEB	Sites Web	40 sites au total dont : 2 ministères, 4 pour la Banque Mondiale, 6 pour CRESP, 20 pour les collectivités, 8 pour les, associations, et particuliers	Banque Mondiale Unicef La Francophonie
Communication	Caravane Internet	19.300 initiés à l'Internet dans 6 régions du Sénégal 3.900 initiées en Mauritanie Total : 23.200	OSIRIS et WorldSpace
	La fête d'Internet Et des animations d'ateliers sur le TIC	Au moins 60 personnes par an initiées à l'Internet 362 Personnes	FdD, OSIRIS, ENDA, Coopération française et la Francophonie
Formations internationales	Pour le compte de -Fragments du Monde -ECD : Ouganda, ECD Erythrée et Kenya	Plus de 450 personnes	Banque Mondiale
Etudes sur la grappe T.I.C.	Etude sur l'utilisation des NTIC au Sénégal	60 étudiants à l'Institut Supérieur des Sciences de L'information et de la Communication (ISSIC)	Université de Pennsylvanie
Séminaire sur les NTIC	Séminaires sur place pour les entreprises et Séminaires à UCAD pour les étudiants	Séances menées pour Afrique Technologie à l'UCAD et à CRESP pour plus de 100 personnes. www.at2k.com/sensgal.html	Afrique Tandem
Formation en Bureautique	Modules en Windows	Windows, Word, Excel, PowerPoint, Internet Total : 255	

Tableau VII récapitulatif des formations des SIP

source : programme d'investissement du CRESP, Bulletin Echo-yoff

Nous remarquons à travers ce tableau que les SIP hébergent 20 sites web en dehors des sites web des collectivités locales, soit un total de 40 sites web. Cela traduit la confiance des populations et du secteur informel quant au services des SIP (commerçants locaux, artisans, associations etc.) Aussi les SIP tiennent compte de

la dimension genre dans le cadre de ces formations. Ils essaient autant que faire se peut de favoriser la formation de femmes et ce en raison de la faiblesse du taux de scolarisation des filles au Sénégal (14% au secondaire selon PNUD 2004). Parallèlement à ces formations en Informatique, 180 jeunes issus d'associations des localités ont été formés aux techniques de collecte et de traitement de données.

Bien au-delà du Sénégal les SIP interviennent dans d'autres pays africains. Ainsi la banque mondiale sollicite les services des SIP dans le cadre du Projet IMPACT.

1.2.3 - Le projet IMPACT¹

Le Programme IMPACT, Information Management Project for Action, Communication and Training, est financé par la Banque Mondiale. Il a adapté les méthodes de formation des SIP aux besoins des Ministères nationaux chargés des programmes de la petite enfance. Une équipe de Webmasters du SIP, de même que d'autres consultants sénégalais ont contribué à l'exportation de l'expérience et de l'expertise des SIP en matière de développement de mécanismes d'appropriation des NTIC. C'est ainsi que les SIP ont formé plus de 200 webmasters au Kenya, en Erythrée en Uganda, au Kenya et au Burundi dans le cadre du programme ECD (Développement de la petite enfance). Les SIP ont même contribué à la réalisation des sites web de certains gouvernements des pays cités. D'autres pays pourront bientôt bénéficier de ces formations, c'est le cas du RWANDA et du Mali.

Le tableau suivant donne les effectifs formés dans le cadre du projet IMPACT.

Bénéficiaire	Kenya	Erythrée	Ouganda	Burundi
Effectif	30	34	30	122

Tableau VIII : Webmasters dans le cadre du projet IMPACT

source : programme d'investissement du CRESP, Bulletin Echo-yoff

Le SIP projette de former 800 personnes par année dont une parité de 400 hommes et 400 femmes

¹ IMPACT : *Projet d'information pour la gestion, l'action, la communication et la formation pour les populations*

1.2.2 - Global Ecovillage Network (GEN)

Sur un autre volet en rapport avec le développement durable, les SIP, s'attèlent à la création d'un Réseau sénégalais d'Eco villes et d'Eco villages.

En l'an 2000 GEN¹ a reconnu les activités du Programme Eco Yoff comme projet d'Eco village, ainsi GEN a nommé le projet Eco Yoff de CRESA comme centre d'apprentissage du paradigme "Vivre et apprendre" et lui a confié le travail préparatoire à la création du Réseau d'Eco villages du Sénégal.

Aujourd'hui, le réseau sénégalais compte à son actif, une dizaine d'Eco villages candidats fonctionnant sous la couverture de GEN-Europe. Parallèlement, en partenariat avec APECSY, YOFF HABITAT, Les SIP organisent des cycles de séminaires mensuels sur les technologies écologiques et des visites sur les sites, afin de familiariser les candidats au concept d'Eco ville et Eco village.

Par ailleurs les jeunes du SIP ont réalisé des sites web sur la protection de l'environnement notamment la sensibilisation contre l'exploitation abusive du sable marin. Aussi le SIP pilote entretient un jardin biologique qui permet encore à certains Dakarois de disposer de quelques fruits et légumes à l'état naturel.

1.2.3 - Le projet « ludothèque plus »

Ce projet a pour objectif d'appuyer le développement des approches efficaces de l'éducation des parents et de leurs petits enfants dans trois initiatives principales :

- recherche-action en vue de la modélisation de plusieurs méthodes pédagogiques
- Education sur l'hygiène, la nutrition et la santé dans les programmes développés pour les enfants à la fois dans les cases communautaires, les classes préparatoires et garderies d'enfant.
- Supervision et évaluation des deux premières composantes du projet

Le programme « ludothèque plus » de Yoff qui va servir de modèle aux autres sites été développé depuis 1997 et vise à encadrer les parents dans l'interaction avec leurs enfants. Le programme réunit les enfants avec leurs parents une fois par

¹ GEN : Global Ecovillage Network

semaine et enseigne aux parents des techniques pédagogiques qui facilitent l'apprentissage des leçons enseignées en classe. Ceci permet au parent de mieux assister les enfants à la maison.

1.2.4 - Le projet PALETTE (Préservation à l'Ecole de la Tradition aux moyens des Technologies Emergentes)

De tous les projets des SIP, le projet PALETTE nous semble le plus tenir compte de la dimension et des enjeux culturels des NTIC pour la conservation et la promotion des valeurs traditionnelles africaines.

PALETTE est un projet d'éducation qui vise à préserver le patrimoine culturel et traditionnel aux moyens des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) (www.cresp.sn/EcoYoff/palette.htm)

L'objectif global du projet PALETTE est l'amélioration du cadre d'apprentissage et le relèvement du niveau des élèves en vue de l'adaptation et de l'amélioration des conditions de vie des futurs citoyens tout en préservant leur identité culturelle.

- PALETTE développe une pédagogie modèle pour l'éveil de l'esprit de créativité et d'innovation des enfants et leur appropriation du leur patrimoine culturel en s'appuyant sur les NTIC.
- PALETTE **produit des outils pédagogiques** (des recueils de textes, albums, CD ROM, site web, modules d'apprentissage) qui contribuent à la préservation, à la revalorisation et à la diffusion du patrimoine culturelle

Quatre sous -ensembles constituent les principaux acteurs du projet :

- **L'école** : Les élèves, les équipes pédagogiques (EP) ; les associations de parents d'élèves (APE) et les cellules école milieu (CEM)

L'école collecte la traduction et la transcription des récits oraux des partenaires sociaux par des activités de classe se réalisant dans le temps d'apprentissage. Elle valide et sélectionne les textes et leurs illustrations,

les albums et les recueils en utilisant des méthodes participatives, dans lesquelles les élèves sont inclus

- **Les partenaires sociaux** : Les populations, les chefs traditionnels et religieux, les associations et groupements locaux :
Visite des classes, visites à domicile chez les personnes ressources pour des récitations ou démonstrations notées, enregistrées ou filmées.
- **Les partenaires techniques** : Autorités académiques et Inspections Départementales de l'Education Nationale (IDEN), l'ONG CRESP et l'Université de HARVARD
- **Les partenaires financiers** : Seule une famille américaine du nom de HOFFMAN affiche pour le moment la volonté de soutenir financièrement le projet PALETTE.

Aujourd'hui le projet PALETTE a trouvé l'aval du président de la République du Sénégal pour être intégré au niveau du Centre d'Etudes et de Recherche sur les Energies Renouvelables (CERER) qui relève de la Direction l'Enseignement Supérieur. Ce projet pourrait bien s'ériger en un modèle de coopération entre l'école et la famille pour un meilleur suivi des élèves. Il nécessite cependant une plus grande implication des parents.

1.2.5 - Le programme ECOYOFF

Ce programme s'articule autour des composantes suivantes :

1 - Culture et Spiritualité : Cette composante a permis d'Inventorier, préserver et développer les spécificités culturelles et spirituelles de la communauté Lébou de Yoff. La résultante en est pour l'instant la mise en ligne d'un "ECO MUSEE" dans le site web du SIP pilote. C'est aussi dans ce cadre que le village de Yoff a organisé le festival international "ECO ART" (voir <http://www.siup.sn/festival/>). Par ailleurs, cette composante Cette composante explique au reste du monde les aspects culturels et spirituels spécifiques au peuple Lébou. C'est le cas du Tourou¹, du NDEUP², du

¹ Tourou : sacrifice à l'honneur du génie protecteur du village de Yoff Mame Ndiaré NDOYE

NDAWRABINE³, du BEUKEUTEU⁴, du DIAMOU⁵... Cette composante connaît aujourd'hui un grand succès de par ses réalisations.

2 - Éducation et formation : Elle contribue à augmenter et améliorer les infrastructures scolaires en mettant à la connaissance des autorités et partenaires au développement des informations pouvant renseigner sur les zones bien dotées en infrastructures, les zones déficitaires etc. Aussi, c'est un moyen d'éduquer à la conservation des valeurs culturelles.

3 - Économie et sécurité alimentaire : L'objectif de cette composante est d'assurer la sécurité alimentaire des populations par un développement de la production agricole et animale. Aussi de stimuler le développement de structures actives génératrices d'emploi et l'organisation de l'épargne et du crédit. Il convient de saluer ici la bonne volonté des SIP qui a su générer de l'emploi. Cependant l'objectif de garantir la sécurité alimentaire est encore loin d'être atteint à cause de la faiblesse des moyens des SIP.

4 - Santé, population et nutrition : Cette composante a pour objectif de Créer et soutenir les conditions d'un meilleur équilibre entre la taille de la population et les ressources naturelles. Elle cherche aussi à améliorer les conditions nutritionnelles et sanitaires des enfants d'âge préscolaire et scolaire ainsi que les autres groupes vulnérables. Cette composante n'est pas très active pour les mêmes raisons évoquées dans la composante sécurité alimentaire.

5 - Environnement et infrastructure : Cet aspect du programme Eco Yoff cherche à protéger l'environnement par la sensibilisation la prévention, la lutte contre l'avancée de la mer, l'érosion éolienne et pluviale, de la perte de la biodiversité et de la

² NDEUP : voir ethnothérapie, Cérémonie d'exorcisme pour guérir une personne malade, possédée par un génie maléfique

³ NDAWRABINE : Danse traditionnelle pratiquée par les femmes lébou

⁴ Beukeuteu ; bizutage d'un bébé, pour lui apprendre à supporter les souffrances de la vie

⁵ Diamou : Tatouage qui sert à noircir la lèvre chez les femmes pour créer un contraste avec la blancheur des dents.

désertification. Ce volet est en train de connaître une grande réussite puisque les populations sont plus sensibles à la protection de l'environnement et l'exploitation du sable marin est maintenant interdite dans les zones où l'avancé de la mer menace les populations.

1.3 - Les Usagers

Les bénéficiaires ou usagers des services des SIP sont les hommes et les femmes appartenant aux groupements et associations des communautés de base, les élus locaux, les Partenaires au Développement du Sénégal ainsi que d'autres pays d'Afrique Subsaharienne.

Les SIP bénéficient du soutien de partenaires au Développement tels que les organisations internationales, les ONG locales et internationales, les Universités, les chercheurs, les étudiants et les stagiaires, les Municipalités, les collectivités locales, les Organisations Communautaire de Base et, enfin, une batterie de volontaires, tous portés par la recherche du développement durable.

Il faut cependant noter que la principale cible du SIP demeure, les Collectivités locales décentralisées, les Ministères des Pays du Sud, les personnels d'entreprises, les jeunes, les Organisations Communautaires de Base, la population sénégalaise dans toutes ses composantes.

II - Les SIP : FORCES ET LIMITES

Introduction

Il ressort de notre analyse que le SIP présente en les caractéristiques d'une d'un modèle d'appropriation communautaire de l'internet. Cependant cette expérience des SIP n'est pas sans limites et il nous semble intéressant d'en ressortir quelques-uns et d'y proposer recommandations. Ce chapitre nous permettra aussi de dégager les perspectives pour les des SIP dans une dynamique africaine d'intégration de la société de l'information. Il convient avant tout de rappeler ici les objectifs majeurs des SIP à savoir :

II.1- Les forces et réussites des SIP :

La réussite et le rayonnement des SIP des SIP sont dus à un certain nombre de facteurs dont voici les plus significatifs.

II.1.1 - L'environnement social

- Le SIP pilote s'est développé dans un village (Yoff) qui a depuis fort longtemps adopté le principe de la vie associative (voir organisation politique du village), ce qui a constitué un grand atout pour les SIP. Il faut ajouter à cela une forte implication des jeunes épris d'une volonté de promouvoir leur culture et d'acquérir par la même occasion une qualification dans un secteur nouveau les NTIC.
- La richesse et la diversité des cultures ont fait que les SIP ont trop tôt eu des contenus intéressants pour leurs sites web. Ceci a suscité un intérêt chez les bailleurs de fonds et autres organisations qui n'ont pas manqué de solliciter l'expertise des SIP pour développer des expériences similaires. C'est le cas de la banque mondiale à travers le projet IMPACT.
- Les emplois créés, qu'ils soient permanents ou ponctuels ont suscité aujourd'hui, chez les populations, une volonté d'apprendre à se servir des NTIC avec l'espoir de trouver un emploi. Ces derniers, même s'ils ne sont pas employés par les SIP, arrivent à trouver du travail dans d'autres sociétés. Certains d'entre eux développent des initiatives personnelles liées aux NTIC qui leur permettent de générer des revenus. C'est le cas des télécentres, qui de plus en plus, proposent des connexions Internet aux heures de réduction proposées par la SONATEL¹ à des prix qui sont à la portée des populations. Le Sénégal compte aujourd'hui 15 000 télécentres et détient ainsi le taux mondial le plus élevé de la densité téléphonique (accès communautaire) par tête d'habitant.

¹ SONATEL : Société Nationale des Télécommunications

II.1.2 - Environnement Institutionnel

- Les SIP ont eu à leurs débuts l'avantage de bénéficier du soutien d'APECSY², ce qui leur a très tôt donné une crédibilité au sein des populations et des autorités administratives. C'est ainsi que la commune d'arrondissement de Yoff a accepté dès le début de mettre des locaux et des informations parfois sensibles à la disposition du SIP pilote.
- L'absence de distinction entre les ressources humaines et les ressources matérielles du SIP et de l'ONG CRESP a permis de réaliser des économies et un gain de temps. C'est ainsi que plusieurs projets du SIP ont été proposés par la Direction du CRESP.
- L'adhésion à la dynamique internationale de la promotion des NTIC à des usages communautaires, a favorisé le rayonnement du SIP au niveau international. Bamako 2000, Fragments du monde, Phillipine etc. en sont une parfaite illustration.
- Aussi, le développement des SIP c'est opéré avec un maillage fort intéressant. Contrairement à l'idée qu'en Afrique les citoyens sont plus aptes s'approprier une technologie du fait (préjugé) qu'ils soient le plus souvent plus instruits, les SIP ont très tôt pris l'orientation de développer leurs actions en zones rurales.

II.1.3 - Ressources humaines et compétences techniques

- Les compétences techniques des agents et leur volonté de réaliser une première expérience au Sénégal ont grandement contribué à la réussite des SIP. L'approche méthodique dans toutes les activités aura favorisé une bonne gestion du temps et des moyens des SIP. C'est le cas de la "recherche action" ou encore de la formation des formateurs en cascade.
- Les SIP ont dès leur début opté pour une autonomie financière en développant des activités génératrices de revenus (formation, prestation de

² APECSY : Association pour la Promotion Economique Culturelle et Sociale de Yoff

service). Ceci garantit aux SIP une certaine liberté d'expression puisque les communes qui les abritent ne peuvent pas en faire un outil de propagande sous prétexte qu'elles apportent la contribution financière qui fait fonctionner les SIP.

- La mise en place d'un laboratoire informatique a permis aux SIP de faire des économies sur les frais de maintenance et de réparation de l'équipement informatique.
- Le SIP a acheté du matériel informatique de qualité relativement bonne, sans attendre de disposer de suffisamment de moyens pour se procurer des ordinateurs de la dernière génération, d'où un gain de temps. Il faut rappeler ici que bien des projets de vulgarisation des TIC en Afrique ont échoué par manque ou déficience de matériel. Le SIP a ainsi évité de reconduire les erreurs de certaines structures qui ont choisi de démarrer leur projet avec du matériel réformé venu d'Europe et dont les coups de maintenance ont constitué des charges difficiles à assumer.

II.2 – Les Limites et obstacles des SIP :

Au regard des différentes études réalisées, aussi de quelques témoignages recueillis auprès des populations et agents de collectivités locales, nous avons constaté quelques limites dans l'action des SIP.

Il convient également de souligner ici que les SIP souffrent principalement de :

- **Absence de volonté des élus locaux.** Ces derniers sont bien enthousiastes à l'idée de disposer d'un outil de communication moderne mais ils n'affichent pas réellement une volonté de soutenir et de développer les SIP. Ils montrent déjà une satisfaction rien qu'à disposer de cet outil et semble se complaire dans l'idée que le mérite d'un SIP est d'abords dans le fait d'exister en donnant ainsi raison à Mc Louhan «**The medium is the message** ». Cela se traduit également par une limitation de la participation des Maires. Peu de sites web comprennent une rubrique « Mots du Maire ».

Cependant, certains élus locaux comprennent bien les enjeux réels des SIP. C'est le cas du Maire de Yoff qui a nommé le Directeur des SIP au poste de Conseiller Spéciale chargé des NTIC.

- **Goût peu affirmer des citoyens pour les affaires publiques :** En effet il n'existe pas vraiment dans certaine région du Sénégal (et même de l'Afrique) une culture participative à la gestion publique. Cela vient sans doute du fait du passé de l'Afrique où le roi (l'autorité) donne les ordres et le peuple (les citoyens) exécute. Ainsi certains citoyens rencontrés dans le cadre de cette étude ne voient pas trop la nécessité de s'exprimer pour la simple raison qu'ils n'ont pas le pouvoir de faire changer les choses. Ce constat permet de mieux comprendre les causes de la fracture numérique qui ne sont pas seulement matérielles mais surtout mentales ou psychologiques.
- **La durée relativement longue du temps d'appropriation des NTIC :** Bien des Sénégalais (Africains) aussi appréhendent les TIC comme étant une technologie de « riches » faite pour les riches. Ces derniers ne prennent pas pour ainsi dire la peine de s'approprier l'outil. D'autres manifestent un fort intérêt à intégrer cette nouvelle société de l'information mais ils sont le plus souvent handicapés par leur faible niveau d'instruction ou un accès difficile à l'infrastructure (ordinateur, connexion Internet).

Conclusion Troisième partie :

Si nous nous rapportons à l'acception que nous avons du développement durable, et à l'impact de l'action des SIP sur les collectivités locales concernées et qui ont pour nom :

Transparence dans des services administratifs ; promotion des entreprises locales, visibilité et accessibilité des activités culturelles et sociales ; renforcement des capacités et expression populaire, nous pouvons aisément conclure que les SIP aussi bien de par leurs sites web (accès à l'information, gouvernance locale) que des autres services proposés contribuent au développement communautaire durable des populations. Ce développement se concrètement en terme économique ou réduction de la pauvreté (génération d'emplois), information et formation des populations (site web et programme ITEC), protection de l'environnement (Global Eco village Network), Promotion et vulgarisation des cultures locales (Palette, Echo Yoff).

Nous arrivons à la conclusion que les SIP sont bien inscrits dans une perspective de réussite d'une bonne partie de leurs objectifs, à savoir :

- La définition d'un cadre d'analyse et de recherche populaire pratique des acteurs sur la gestion urbaine et le dialogue entre société civile et autorités locales / pouvoirs publics;
- L'identification des problèmes et des éléments de lutte contre la pauvreté pour la mise en place de mécanismes de développement communautaire.

Cependant l'objectif consistant à La mise en place d'un flux d'information entre les autorités locales, leurs services techniques, les associations, les populations et le secteur privé nécessite encore plus d'actions dont la formation des élus et de leurs personnels, la diversification des moyens de communication, plus de sensibilisation des populations, l'aménagement des sites web (chat, forum, espaces protégés réservés à l'administration locale.)

Bien que notre étude ait porté sur les collectivités locales concernées par les SIP, des visites effectuées dans d'autres municipalités et sites Web (gouvernement

sénégalais, municipalités sénégalaises et Africaines) nous confortent dans l'idée que l'Internet citoyen peut constituer un moyen d'amélioration des conditions de vie des populations en apportant des réponses à leurs attentes. Ces attentes se déclinent (voir étude MARP) en terme d'accès à l'information, de démocratisation des sociétés africaines, d'éducation, de formation, de protection de l'environnement etc. A chacune de ces demandes sociales les SIP tentent d'apporter des réponses à travers les programmes et services proposés aux populations. On peut également noter que des changements sont en train de s'opérer chez les individus et les associations des localités concernées par les SIP. Ces changements se déclinent en terme de : renforcement des capacités des populations, d'émergence collective des localités, d'acquisition de compétences nouvelles, de l'instauration d'un meilleur dialogue entre les populations et leurs élus, de génération d'emplois, d'une plus grande reconnaissance des collectivités locales etc. On assiste ainsi à travers les SIP à l'émergence d'une «intelligence collective » qui mobilisent les populations autour de programmes de développement durables basés sur les TIC. Au-delà, l'expérience des SIP révèle que les TIC peuvent constituer un réel outil de gestion des collectivités locales au Sénégal et en Afrique.

Si on tient compte du fait que l'accès des populations au TIC au Sénégal est surtout le fait d'acteurs de la société civile. Il convient d'affirmer que l'Internet citoyen contribue à une meilleure gouvernance locale et à un développement durable. Cependant, la parfaite efficience de l'Internet citoyen doit s'articuler autours de projets concrets de développement communautaire tels que les SIP au Sénégal, les **SEL**¹ en France, **ALAINET**² en Amérique latine ou **ORIDEV**³ au Bénin etc. Ces derniers pourraient bien servir de modèles de développement durable à bien d'autres communautés.

¹ *SEL : Systèmes d'échanges locaux*

² *Agence Latino américaine d'Information*

³ *ORIDEV : Carrefour du développement*

Recommandations :

Suite aux différents obstacles et limites constatées dans l'action des SIP, nous proposons ici quelques recommandations susceptibles d'améliorer les performances des SIP à l'endroit de tous les acteurs des SIP et éventuellement à tous ceux qui pourraient être intéressés par la réalisation d'un système d'information communautaire.

A - Plus de dialogue élus-citoyens : Nous avons constaté que le dialogue élu citoyen est le volet le moins représentatif dans l'action des SIP (18%) alors qu'il constitue une attente des populations qui demandent encore plus de possibilités de rester en contact avec leurs élus. Aussi des applications tels les fora, chats, sondages et pétitions en ligne doivent trouver davantage de place dans les SIP. Elles pourraient contribuer davantage au rapprochement entre les élus et les populations qui pourraient ainsi disposer d'une sorte d'agora virtuelle leur permettant d'interpeller les élus et de juger leurs actions politiques.

B - L'administration électronique : L'administration électronique reste encore assez timide dans l'action des SIP. Aussi les sites web des SIP devraient dans ce sens dépasser l'aspect informatif et proposer concrètement des formulaires administratifs que les citoyens peuvent remplir en ligne et se faire livrer les actes administratifs (actes de naissance, certificat de résidence) par courrier postal. Ceci réduirait les coups de transports pour rallier certains centres communaux seuls habilités à délivrer ce genre d'actes administratifs. Un tel projet est en phase d'expérimentation dans les CIC (Centres d'Information Communautaires à Tambacounda) qui pourraient épargner aux habitants de Macacoulibantang¹ les frais de transport 5000 F CFA (7,5 Euros) nécessaires au ralliement de la ville de Tambacounda pour demander un acte administratif.

Aussi l'administration électronique pourrait contribuer à la réduction de l'analphabétisme quant on sait que l'impossibilité de disposer d'un acte de naissance

¹ *Macacoulibantang et Tambacounda : Localité du Sud-est sénégalais, cité par Ramato Molo Thioune2001*

constitue dans bien des localités une raison majeure de la non-inscription des enfants à l'école.

C - Centre de documentation : Les SIP ont accédé l'essentiel de leur programme de diffusion de l'information sur les Sites Web et le Bulletin d'information en ligne. Ces outils ne sont pas accessibles pour des raisons diverses à la majorité des populations. Il conviendrait alors d'imaginer d'autres stratégies de diffusion d'information telles que des centres de documentation. Ces centres en plus de la mise à disposition de documents sur les activités des SIP, pourrait rendre plus visibles les décrets, arrêtés et comptes rendus des réunions du conseil municipal. Aussi ces lieux pourraient permettre des rencontres permanentes entre les détenteurs du savoir traditionnel (griots, historiens) avec les jeunes de la collectivité qui pourraient ainsi entrer en connaissance de certaines informations jalousement conservées dans la tradition orale. Enfin les centres de documentation pourraient également servir de lieu d'exposition pour les jeunes artistes des collectivités qui n'ont pas toujours la possibilité de s'exprimer dans les grandes galeries, salles d'exposition et musées du pays.

D - Plus de formation pour les élus locaux et leurs personnels : Nous avons constaté suite à l'étude MARP que les formations des SIP concernent surtout les populations et elles mettent un peu en marge les personnels de collectivités locales. L'étude MARP a montré que les élus locaux demandent le renforcement de leurs capacités en informatique. Etant donné l'existence d'un grand nombre de formations en gestion ciblées par les élus locaux, il est recommandé d'engager les collectivités SIP dans des formations adaptées spécifiquement à la planification informatisée basée sur les données propres à chaque collectivité locale.

E – Plus de suivi des formations délivré dans le cadre des SIP : Les SIP ne sont pas aujourd'hui en mesure de se prononcer avec exactitude sur les nouvelles orientations des populations formées à l'informatique et aux TIC ni même de dire à combien s'élève le nombre de personnes formées. Nous pouvons juste constater

que certains étudiants formés aux SIP ont trouvé du travail dans le secteur privé alors que d'autres développent des activités génératrices de revenus (cybercentre, sites web, traitement de texte etc.). Il conviendrait pour les SIP de développer une base de données pour le suivi des formations. Ainsi il sera possible de mesurer l'impact réel des SIP dans la lutte contre le chômage. Le SIP disposent aujourd'hui les outils techniques et les ressources humaines nécessaires à un tel suivi.

F - La Vocation des SIP : La particularité d'un SIP en tant qu'outil de développement communautaire basé sur la promotion des valeurs sociales et culturelles par le moyen des NTIC ne doit pas céder la place à un mercantilisme motivé uniquement par la recherche de moyens de pérennisation des SIP. Aussi les SIP doivent en adéquation avec les communes trouver d'autres stratégies de financement qui permettrait d'alléger voir de supprimer les coups de formation et d'accès à l'information des populations. Ce serait là un moyen de renforcer les interventions et de crédibiliser davantage la contribution des SIP comme outil de développement communautaire. Les SIP pourraient ainsi accentuer la participation communautaire, réduire le fossé numérique, engendrer davantage un capital social par la mobilisation populaire autour d'un idéal commun.

G - Diversifier les moyens de Communication :

Le SIP n'exploite pas les autres formes de publication, ce qui réduit son public potentiel. Certains programmes du SIP pourraient en effet faire l'objet de publications sous support papier. C'est le cas du projet PALETTE, qui pourrait publier des livres sur les contes populaires de chaque localité, c'est également le cas du programme ECO YOFF, particulièrement le volet culture et spiritualité qui présente les spécificités de la culture lébou.

Le SIP gagnerait par ailleurs à étendre la liste de diffusion de son bulletin d'information ; ceci lui vaudrait une plus grande visibilité au sein de la population, des autorités administratives, des collectivités locales, des écoles et des instituts de formation.

Enfin, le SIP devrait multiplier les séances d'information sur ses activités et projets dans toutes les associations sportives et culturelles, écoles, organisations féminines de Yoff. Une telle démarche donnerait à chaque yoffois le sentiment d'appartenir à ce SIP et par delà d'éprouver une certaine fierté de voir ce que son village est capable de réaliser.

Quatrième partie :

Essai sur l'Internet citoyen en Afrique et dans le monde

Introduction :

La révolution des technologies de l'information et de la communication se passe de façon si rapide qu'elle affecte l'organisation de notre société. L'Afrique n'échappe pas à ce changement et le modèle de la société africaine « post Internet » s'en trouve profondément remis en cause. La société de l'information a pour ainsi dire modifier nos pratiques quotidiennes et est peut être en train de faire de nous des citoyens de type nouveau. La révolution numérique s'accompagne d'une modification de notre regard sur le monde, de notre manière d'appréhender et de vivre notre citoyenneté. Le fait d'être sur le net n'est-il pas tout simplement une nouvelle façon d'être ? L'Internet n'est-il pas un nouvel espace d'expression de notre citoyenneté ? Qu'elle influence de l'internet sur le citoyen africain en particulier et sur le citoyen tout simplement ? Nous tenterons d'apporter des réponses à ces quelques interrogations mais il convient avant tous de cerner le concept de citoyenneté, de réfléchir sur le cas spécifique de l'Afrique. Aussi, nous parlerons des enjeux et rôle de l'Internet citoyen dans le monde. Il convient avant tout de proposer des référentiels qui permettent de mieux appréhender la citoyenneté.

La citoyenneté selon Dominique W. Shnapper¹ peut être pensée à travers trois référentiels que sont « la langue, la légitimité politique et le lien social ». Nous partons de cette catégorisation pour mener une réflexion qui s'articule autour des enjeux de l'Internet citoyens et ses impacts sur la société africaine, voire mondiale. Certains aspects de notre réflexion ne sont pas spécifiques à l'Afrique même si le continent noir se retrouve dans tous les exemples à travers l'action de la société civile qui œuvrent à l'usage des TIC à des fins citoyennes.

I - LA LANGUE :

La particularité de la civilisation africaine est qu'elle est fondée sur le verbe, l'oralité. Ce facteur a été un fondement de la culture africaine et chaque peuple,

¹ *Dominique Shnapper (2000), qu'est ce que la citoyenneté ?*, Paris, Gallimard, p.11, cité par F. Jauréguibery (2002)

chaque ethnie s'identifie par sa langue qui est devenue ainsi le premier référentiel culturel en Afrique. Cependant, la colonisation et la civilisation de l'écrit ont grandement affaibli la communication orale pour imposer à l'Afrique une autre culture, celle de l'écrit. L'Internet, pourrait, entraîner une seconde révolution de la communication qui, de l'oral à l'écrit passera finalement à l'hypertexte ou l'hypermédia.

Quel Africain n'a jamais envoyé un mail à un ami pour lui souhaiter un joyeux anniversaire (avec une carte virtuelle), une bonne fête ou tout simplement pour une petite blague. Toute cette sympathie se manifestait avant l'ère de l'Internet par un déplacement chez l'ami ou le parent à qui l'on présentait de vive voix ses vœux pour tous les événements de la vie. Quel africain n'a pas encore participé à une discussion en ligne en direct ? Parfois juste pour dire bonjour, même à sa femme avec qui on partage la même maison ? Cette communication, plus qu'un besoin d'informer est une façon de montrer à quelle catégorie on appartient. Nous voulons tous montrer que nous sommes des « cybercitoyens », que nous appartenons à la « cyberculture », que nous ne sommes pas des « cyberanalphabètes ».

L'Internet, fait ressortir une domination de la langue anglaise, langue dans laquelle est édité l'essentiel des sites web. Ce constat fait craindre une domination, voire une aliénation linguistique qui ferait de l'anglais un ersatz de l'espéranto dont rêvait Zamenhof¹. Même la France s'inquiète de cette déferlante de la langue anglaise au point que s'en émeuve Yves BERGER, Directeur de l'Observatoire de langue française « **protéger sa langue est devenu un devoir de démocratie²** ». Ce signal d'alerte de la France qui a peur pour une langue doit pousser l'Afrique à veiller d'avantage à préserver les milliers de dialectes pratiqués dans le continent noir. Face à l'invasion anglo-américaine, chacun essaie de protéger ce qui fait son identité profonde car la langue est non seulement un élément culturel et identitaire fort, mais

¹ Linguiste polonais (1859-1917), créateur de l'espéranto

² BERGER, Y. Les français sont intoxiqués par la langue dominante. *Micro 4*, n°203, juin 1997

aussi, un vecteur essentiel de la culture d'un peuple et, à ce titre, la manifestation de son identité.

Par ailleurs, la parole en Afrique avait ceci de particulier qu'elle valait n'importe qu'elle acte juridique. Un homme qui donnait sa parole avait comme parafé un contrat et se devait de le respecter scrupuleusement. Ainsi nos parents africains pouvaient sans aucune forme de procès, sinon juste une parole donnée confier un troupeau de 500 têtes à un berger qu'il venait de connaître. De nos jours l'avènement de l'écrit et des TIC en particulier fait que la parole donnée n'a plus la même valeur aux yeux de tous les Africains. Le moindre accord entre deux individus n'a pas grande valeur devant la justice s'il n'est pas certifié par un acte notarié.

L'Internet ne s'est pas développé au même rythme sur l'ensemble du globe. Il est le promoteur efficace de la culture occidentale et avant tout de la culture anglo-saxonne. Aussi, les plus farouches défenseurs des langues africaines et même européennes empruntent des termes anglais pour véhiculer leurs messages. Conscients de l'enjeu des langues sur l'Internet et du risque d'acculturation, les francophones développent des lexiques français pour désigner des termes qui jusqu'ici n'existaient qu'en langue anglaise. C'est le cas du *courriel* ou *mél* de la *néthique* de la *toile* etc.

Cependant, de plus en plus de site web sont consacrés aux langues africaines. Il est désormais possible d'apprendre le swahili, le Wolof le Yorouba en ligne. Aussi les dictionnaires de langues africaines se multiplient et c'est bien là une contribution non négligeable que l'Afrique apporte au web. Il existe à ce niveau des systèmes d'encodage de langues africaines.

Aussi, convient-il de signaler que les sites en langues africaines ont pour objectif d'impliquer les populations d'un niveau d'instruction faible à comprendre et à s'intéresser à l'Internet et à leur culture quel que soit l'endroit où elles se trouvent. Ces types de sites web ne font pas encore légion. Nous pouvons citer à cet effet

quelques exemples qui sont en train de réussir en Afrique. C'est d'abord celui de Bisharat qui est basée sur l'importance des langues maternelles dans le développement durable et l'énorme potentiel des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC). Il vise la recherche, la recommandation, et le réseautage concernant l'utilisation des langues africaines dans des logiciels et le contenu sur le Web.

Les sites d'apprentissage de langues africaines suscitent quant à eux de plus en plus un intérêt chez les Africains de la diaspora. Ces derniers sont aujourd'hui animés d'une certaine fierté d'appartenir à un peuple au passé difficile, et qui a su conserver ses langues malgré son histoire assombrie par la traite des noirs suivie de la colonisation. On trouve ainsi sur l'Internet des dictionnaires français -Wolof, des sites web en Swahili, des sites web pour apprendre le Fon etc. Nous pouvons donc lire aujourd'hui sur le web du Swahili du Xosa, de l'Ikan à côté du Français et de l'Anglais. De plus en plus les langues africaines sont enseignées dans les grandes Universités américaines et européennes et l'Internet y est grandement pour quelque chose. Ces sites web sont pour l'essentiel des textes écrits. Le plus souvent sans images ni son. La civilisation africaine étant fortement ancrée dans l'oralité, le contenu des sites de langues africaines gagnerait à exister en version sonore et avec plus d'images pour atteindre le maximum d'africains.

Il nous semble également que les SIP du Sénégal, objet de notre étude pourraient bien s'inspirer de ces modèles pour donner plus d'impact aux messages véhiculés dans leurs sites. Des sites web en langues locales, permettraient davantage aux populations qui ne parlent pas le Français ou l'Anglais mais qui sont alphabétisées en langue locale de pouvoir bénéficier des services fournis par les SIP. Au-delà de l'idée de partage une telle initiative serait un moyen de préserver les langues locales et d'en faire des langues de communication qui dépasseraient le cadre du village, de la ville ou de la région.

L'Internet est un lieu de « rendez-vous du donner et du recevoir » et il demeure le seul champ sur lequel l'Afrique peut rivaliser avec les grandes puissances économiques.

L'enjeu citoyen de l'internet en Afrique c'est avant tout une valorisation des cultures africaines à travers les différentes langues d'expression. L'Internet est peut être la seule chance de réussir une intégration culturelle en Afrique à travers la langue. Les Africains arriveront peut être un jour à se comprendre et à échanger à travers une langue, une sorte d'« Espéranto » africaine que chacun pourra découvrir et comprendre grâce à la magie du numérique. Chacun pourra ainsi garder sa langue mais aussi s'enrichir d'une autre qu'il partagerait avec tous.

Aussi, existe-il déjà un type de langage assez particulier sur l'Internet bien connu des adeptes de salons de discussion. Ce langage du chat bien connu des adolescents passionnés de cette pratique est peut être le début de l'existence d'une langue universelle sur le web et l'Afrique n'y échappera pas. Les différents fora et salons de discussions visités dans le cadre de ce travail nous confortent dans l'idée de la possibilité de l'existence d'une langue ou tout au moins d'une symbolique qui permet de communiquer sans forcément parler la même langue. Un exemple illustratif de l'existence de ce langage est que les réseaux pervers (pédophiles, proxénètes) s'en servent pour repérer et contacter des adolescents adeptes du Chat. Aussi, le FBI n'a pas hésité à faire appelle à l'expertise de jeunes adolescentes pour former certains de leurs agents spécialistes de la criminalité sur le web. Ces derniers sont aujourd'hui en mesure de repérer des réseaux de malfaiteurs qui sévissent dans le web et de suivre leurs traces grâce à la possibilité qu'ils ont maintenant de décrypter le message des malfaiteurs.

II - LA LÉGITIMITÉ POLITIQUE :

La citoyenneté fondée sur le principe de la légitimité politique fait référence à une communauté de citoyens constituée de l'ensemble des individus définis comme étant égaux en droits et en devoirs. Chacun est détenteur d'une partie de la souveraineté

politique, le collectif acceptant de se faire représenter et diriger par un groupe ou un individu (démocratie représentative). A ce titre l'Internet favorise l'instauration d'une démocratie directe à une échelle locale, nationale et même mondiale.

II.1 - Á l'échelle locale

A une échelle locale l'Internet citoyen devrait conduire à une redéfinition des rapports entre les citoyens et les élus. Il ne s'agira plus pour les élus de définir entre quatre murs des politiques de développement pour leurs mandants sans que ces derniers ne soient préalablement consultés. Il ne s'agira plus, non plus, pour les mandants d'exécuter des décisions prises à l'insu des citoyens et qui ne répondent pas forcément à leurs attentes. Dans le cadre purement africain un changement fondamental est en train de s'instaurer à ce niveau. On assiste ainsi à une sorte de démocratisation de l'ordre socioculturel.

La gérontocratie a pendant longtemps été le mode de gouvernement des sociétés africaines. Même dans les sociétés africaines les plus démocratiques, le respect de l'ancien demeure une vertu. La gouvernance gérontocratique se fonde sur le respect de l'ancien, ou plutôt celui de l'âge. Le pouvoir pour ce mode d'administration étant entre les mains du plus âgé à qui revient le droit de décider au nom de la communauté.

Le fondement de cette organisation sociale est le fait que la personne âgée, de par son vécu et les expériences acquises soit détentrice d'un capital de savoirs et de connaissances que tout le monde ne possède pas. Tout comme on respecte son maître d'école par ce qu'il a des connaissances, on respecte également la personne âgée à cause de son savoir et de sa sagesse. Ce que Amadou Hampathé Bâ traduit par sa célèbre pensée : ***un vieillard qui meurt en Afrique est une bibliothèque qui brûle***. Cet adage, n'est-il pas à relativiser aujourd'hui ? Le vieillard en sait-il davantage que son petit-fils ? L'âge est-elle toujours synonyme de savoir et de

pouvoir ? Nous avons déjà tenté de répondre à cette question dans un précédent travail sur les enjeux culturels de l'Internet en Afrique¹.

Avec l'Internet, la transmission verticale du savoir tend à disparaître en Afrique. Autrefois, les connaissances se transmettaient de père en fils, avec l'Internet la transmission des connaissances devient transversale. Les jeunes ont la possibilité de voyager sans quitter leur pays. L'Internet nous fait visiter le monde, découvrir des paysages et d'autres contrées qui n'existaient que dans l'imaginaire et les récits des anciens aux soirs de veillée.

Aujourd'hui, le réflexe du jeune écolier africain, n'est plus d'interroger grand-père pour répondre à des enquêtes sur l'histoire de sa ville. Il pense d'abord interroger son ordinateur (ou celui du cybercafé du coin). Grand-père si savant, si puissant qu'il soit, n'est consulté que pour de brefs compléments de l'information livrée par le serveur. Il y'a donc lieu de se demander si en perdant son « savoir », grand-père ne perd-il pas en même temps son pouvoir qui lui a valu tout le respect de la communauté ? L'Internet a donc quelque peu bouleversé l'ordre social établi, le savoir étant synonyme de pouvoir, la gérontocratie tend à devenir « cybercratie ». La force et le pouvoir reviennent donc à celui qui est à même de fournir une information, un savoir à travers l'internet.

Par ailleurs, l'appropriation des TIC engendre des micro-rapports de force qui peuvent impulser de nouvelles formes de relations qui diffèrent de l'ordre social classique mais qui sont régulatrices d'un ordre social nouveau. L'émergence de nouveaux lieux de gestions de l'information pose le problème des rôles futurs du griot² et par delà, elle entraîne une redistribution des rôles des castes. L'Internet suscite alors de nombreux espoirs quant à la possibilité de rénover nos systèmes politiques par la planification et la circulation de l'information et en facilitant l'interaction entre les individus. Il permet aux citoyens de participer plus activement aux destinées des collectivités locales et annonce l'émergence d'une démocratie numérique locale.

¹ Mémoire de DESS soutenu à l'EBAD en 2002 sur les enjeux démocratiques de l'Internet en Afrique en ligne dans le site de VECAM <http://www.vecam.org/article354.html>

² Voir chapitre sur communication à la base

II.2 - Á l'échelle nationale :

La démocratie en Afrique n'est pas encore une chose acquise même si les plus farouches dictatures s'en réclament le monopole. Un des principes fondamentaux de la démocratie est la liberté de parole et la liberté d'opinion. L'enjeu citoyen de l'Internet serait d'arriver à en faire un dispositif délibératif suscitant une participation des citoyens au processus de décisions politiques. Il faudrait en cela qu'aussi bien les citoyens que les autorités politiques soient animés d'une volonté de se concerter via l'Internet. « *La condition politique apparaît dès lors nécessaire au déploiement effectif de l'Internet comme espace citoyen. C'est à dire, les individus et les groupes qui acceptent de communiquer via l'Internet doivent avoir en commun et partager une certaine culture démocratique¹* ». Cela implique aussi un certain « civisme numérique » c'est à dire un respect des règles d'usage établies sur la toile, plus connue sous le nom de « néthique ». Les rôles traditionnellement assignés aux concepteurs, producteurs, diffuseurs et récepteurs d'information sont aujourd'hui redéfinis. De petits acteurs sociaux, anonymes peuvent aujourd'hui diffuser leurs idées à une échelle nationale voire globale (le phénomène des blogs et wikis).

L'Internet citoyen offre pour ainsi dire la capacité au développement d'un gouvernement d'opinion qui offre à tous les citoyens la possibilité de s'exprimer en permanence. Si toutes les possibilités de la toile sont exploitées, on arrivera à une sorte de démocratie directe sur Internet à l'image des agoras des anciennes cités grecques.

Par ailleurs même si le vote électronique n'est pas encore instauré en Afrique, certaines applications du Web (forum, sondage et pétitions en ligne) permettent à tout un chacun de juger l'action des élus et de proposer un débat démocratique sur un thème qui interpelle toute la société. Sans compter que l'Internet est aujourd'hui un moyen de contourner les médias classiques, d'échapper à la censure des gouvernements au pouvoir et surtout de faire pression sur les élus. Au Sénégal par exemple, un journaliste du nom de Madiambal Diagne emprisonné au mois de juillet

¹ Eric George, cité par Serge Proulx et F. Jeuréguibery (2002, p.11)

2004 pour avoir publié un article sur un « secret d'Etat » a bénéficié du soutien de toute la corporation des journalistes du monde grâce à la magie de l'Internet. Aussi, son article a été repris par tous les organes de presse du pays et ailleurs en Afrique en signe de contestation. Il a même été traduit dans d'autres langues. Cette mobilisation a permis la libération du journaliste et est à la base de la proposition du chef de l'Etat sénégalais de supprimer l'article 80 de la Constitution relative au délit de presse. Il y'a donc lieu de croire que l'Internet constitue aujourd'hui un « quatrième pouvoir » après l'exécutif, le législatif et le judiciaire.

II.3 Á l'échelle mondiale

La citoyenneté renvoie à la capacité des individus d'agir sur leur propre destinée en toute souveraineté. Est-il simplement possible d'exprimer une quelconque volonté d'affirmation et de résistance dans un contexte de mondialisation ou la puissance du marché global remet en cause ou fait douter de la capacité des pays pauvres à préserver leur souveraineté ? Aussi au slogan « ***penser globalement, agir localement***¹ » il convient d'ajouter selon certains penseurs « ***penser globalement, agir globalement***² » Cette réflexion semble résumer la problématique de l'Internet citoyen au niveau mondial.

En effet, depuis la contestation de la Conférence de l'OMC à Seattle en 1999 un grand changement s'est opéré dans l'imaginaire social de la planète. Ce changement se manifeste par un intérêt manifeste voir une critique de la mondialisation dans son format actuel. Ce vaste mouvement de contestation bien orchestré par la société civile est en train de s'étendre au-delà de toutes les frontières avec l'Internet comme principal terrain d'expression. Ce mouvement social mondial lutte le plus souvent pour plus de justice, d'égalité, de paix et de fraternité mais surtout pour un accès de tous à l'information qui est une donnée stratégique nécessaire à l'instauration d'un monde meilleur. Il existe à ce niveau une jonction des efforts de tous les acteurs de

¹ Prôné par Serge Latouche, théoricien du développement

² Kochery 1999, cité par Proulx OP. cit.

la société civile grâce à la magie de l'Internet et la négation des distances est aujourd'hui devenue une réalité.

Après Seattle, plusieurs manifestations mondiales, bien coordonnées parfois en temps réel (visio-conférence) grâce à l'Internet ont contesté une série de sommet de la mondialisation. Il convient d'en citer le Forum de Porto Allègre qui a réuni 4700 délégués venus de 117 pays en janvier 2001 en réponse au forum Economique Mondial de Davos où les pays les plus riches se rencontrent depuis une trentaine d'années. Aussi le SMSI (2001, 2003), le GLOBAL CN ou carrefour de l'Internet citoyen et le Forum Social Européen (ST Denis 2003) sont à ranger dans cette catégorie.

L'action de bien des acteurs Africains de la lutte pour une autre mondialisation s'inscrit plus précisément dans une démarche de militantisme pour un usage citoyen de l'internet. Dans cette optique, l'Internet n'est pas simplement perçu comme une nouvelle interface pour des actions militantes mais l'objet même des dites actions. Cette catégorie d'acteurs appelés « les militants de l'Internet citoyen », s'inscrit résolument dans la lutte pour un meilleur équilibre du partage des ressources de la terre, l'instauration d'une démocratie qui se traduit par la liberté d'opinion et la liberté d'expression. Un accès de tous à l'information et non une mobilisation du réseau par les grandes puissances commerciales (multinationales) ou économiques (Etats) qui ne s'intéressent qu'au côté mercantile et politique du réseau. L'Internet citoyen permet donc de lutter contre la fracture numérique mais surtout d'éviter un accaparement du réseau par les puissances commerciales qui en feraient tout simplement un outil commercial ou une nouvelle forme de domination. Nous en conviendrons avec A. MAYARE¹ (1997, p .47.) selon qui :

« Un système d'information électronique conçu et détenu par des intérêts privés intégrera nécessairement les traits caractéristiques privés. L'inégalité des revenus accompagnée d'une production de biens et de services orientés vers le profit.

¹ MAYARE. A (1997), *La société informationnelle : enjeux sociaux et approche économique*, Paris, l'Harmattan, 239 p.

Production et vente étant inséparablement liées aux questions de ressources, l'économie globale est dirigée par la logique du marché, à savoir produire pour et s'adresser à ceux qui disposent des plus gros revenus ».

Cette peur du « tout-commercial » a suscité un autre mouvement de contestation ou de négation de la marchandisation du Web, c'est le mouvement du « tout-libre », avec comme principale activité le développement du logiciel libre.

II.4 - Le logiciel libre

L'expression «Logiciel libre» fait référence à la liberté et non pas au prix. Le concept se rapproche plus de «liberté d'expression», qu'à «l'entrée libre». L'expression «Logiciel libre» fait référence à la liberté pour les utilisateurs d'exécuter, de copier, de distribuer, d'étudier, de modifier et d'améliorer le logiciel. L'inventivité formidable qu'a suscitée l'Internet depuis ses débuts s'exprime encore aujourd'hui dans le mouvement sans cesse grandissant du logiciel libre. Au-delà de la liberté d'action et de la créativité de ses usagers et promoteurs, le logiciel libre est un défi à la fois au plan économique et sociétal face à une tendance à la monopolisation de la grande entreprise. Certains réseaux citoyens en font leur cheval de bataille. Beaucoup d'autres acteurs publics et privés considèrent ce mouvement comme une des alternatives crédibles à plus long terme.

Des séminaires, tables rondes et ateliers organisés en Afrique ou via Internet (Bamako 2000, réseau Africanet) analysent sans cesse les différentes opportunités qu'offre ce mouvement pour l'innovation et la créativité citoyenne. Des ateliers de formation sur des applications concrètes sont souvent offerts. Il faut voir, il nous semble dans ce vaste mouvement une solidarité à l'échelle mondiale et une forme de manifestation concrète de l'idée d'une intelligence collective prônée par Pierre Levy (1997, p.21) et qui se voudrait « *partout distribuée, sans cesse renouvelée, coordonnée en tant réel, qui aboutit à la mobilisation effective des compétences* » et qui confirme l'aversion du même auteur selon laquelle « *Personne ne sait tout, tout le monde sait quelque chose, tout le savoir est dans l'humanité* ». Le mouvement du logiciel libre incarne ainsi une nouvelle forme de solidarité planétaire qui ne s'écarte

pas trop de la solidarité traditionnelle africaine où rien n'appartient à personne, tout est à partager.

II.5 - Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)

Aux termes de sa Résolution 56/183 (21 décembre 2001), l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a approuvé la tenue du Sommet mondial sur la société de l'information (**SMSI**) en deux phases, dont la première a eu lieu à Genève, à l'invitation du Gouvernement de la Suisse, du 10 au 12 décembre 2003 et dont la seconde se tiendra à Tunis, à l'invitation du Gouvernement de la Tunisie, du 16 au 18 novembre 2005.

Ce sommet a servi de tribune d'échange sur bien des sujets qui interpellent la société de l'information. Il convient d'en citer entre autres : Les Infrastructures de l'information et de la communication ; l'accès à l'information et au savoir ; le rôle des Etats, du secteur privé et de la société civile dans la promotion des TIC en faveur du développement ; le renforcement des capacités ; la promotion des applications orientées: développement des TIC pour tous, par exemple cybergouvernement, e-business, téléenseignement et cybersanté ; la diversité culturelle et linguistique, contenu local et développement des médias etc.

Les différents débats de ce sommet proposent des solutions par rapports aux grands défis de la société de l'information. Nous proposons en annexe de la déclaration de la société civile.

III – LE LIEN SOCIAL

Les TIC favorisent une réinvention du lien social en Afrique. Ce dernier n'est plus forcément tributaire de la proximité spatiale ou l'appartenance à une communauté ethnique ou religieuse. Il y'a un éclatement de l'identité, un renforcement des liens et une proximité ou même une négation des distances. Ce n'est plus forcément le territoire qui relie les individus, encore moins la religion ou l'appartenance à un groupe social mais plutôt le fait « d'être citoyen de la même organisation politique ».

Il faut ici, comprendre au sens d'organisation politique un courant de pensée et d'action (qui s'oppose à d'autres) et qui confère à chacun de ses adeptes les mêmes droits, la même souveraineté et les mêmes devoirs. C'est partant de là que certains groupes réagissent de façon différente face à certaines situations qui interpellent le monde. Il convient d'en citer quelques exemples.

Les Hackers : Ces groupes de citoyens manifestent leur mécontentement sur l'Internet en développant des programmes capables de « hacker » c'est à dire contourner tous les dispositifs sécuritaires d'un système informatique. Le hacker agit souvent par défi intellectuel et pas toujours par profit matériel. Certains ne font que visiter le système causant juste la panique des services de sécurité. Les hackers appelés parfois crackers sont beaucoup plus nuisibles; ils pénètrent un système et en modifient le software. Les plus durs le détruisant ou y implantent des programmes qui espionnent le serveur. Certains Hackeur (Robin des bois) modifient des logiciels propriétaires et en rendent l'accès à tous. Ils se prennent ainsi pour des releveurs de tort qui prennent au plus riches pour donner aux plus pauvres qui n'ont pas les moyens de se payer ses logiciels. Aussi il est a constaté que les virus les plus dévastateurs recensés sur l'Internet ces dernières années proviennent des pays asiatiques ou européens de l'Est, souvent catalogués PMA (pays les moins avancés). Le virus est il juste pour eux une volonté de démontrer les failles d'un système informatique, une monstration de leurs capacités ou est-ce un moyen de résistance face à une « agression » ou un « snobisme numérique » ? Hacker, craquer n'est ce pas une autre façon de « casser », « marcher » ou faire du « sitting » pour manifester sa révolte, son dégoût face à l'ordre social établi ? N'est pas là une nouvelle forme de contestation citoyenne ?

Même le site web du FBI n'échappe pas à l'action des hackers, il a souvent été capturé par des hackers qui contestent leurs méthodes. Dans le même ordre d'idées des Français se sont opposé aux essais nucléaires dans le pacifique mais en usant d'autres formes de contestation (les pétitions), alors que des chercheurs français menaçaient de démission collective en publiant des articles et messages

d'information à l'opinion publique sur l'Internet. Il n'est donc plus nécessaire de disposer d'un organe de presse pour mener une bataille médiatique.

Le lien social c'est aussi la socialisation des groupes d'individus souvent marginalisés ou exclus. Une expérience dans le cadre de cette étude nous conforte dans l'idée que plus que tout l'Internet peut créer de nouvelles formes de rencontres (virtuelles) bien plus franches que dans le réel. Nous avons pendant sept mois intégré un forum de discussion (<http://forum.seneweb.com/forum/index.php>) fréquenté le plus souvent par des africains de la diaspora. Dans cet espace de rencontres et de débats tout un chacun est invité à se choisir un pseudonyme, aussi un avatar et le plus souvent chaque individu signe ses contributions par un adage. Nous avons dans un premier temps proposé un «thread¹» qui invitait les gens à se confesser sur une action de leur vie qu'ils regrettent... « *Une chose pour laquelle vous vous dites, si c'était à refaire je ne le referais pas* ». Il nous a fallu quelques temps pour gagner la confiance des citoyens de ce forum. Passée cette étape les confessions se multipliaient et certains nous envoyaient même des messages (en privé) pour demander des conseils sur un problème personnel : dispute avec un époux, amour impossible, envie de rentrer au pays après 10 ans d'exil. Nous échangeons avec des noms d'emprunt tel que **Tristesse**, **Solitaire**, **Douceur**, **Mother**... Nous étions devenus de vrais confidents et nous n'avions plus de secret l'un pour l'autre. Après quelques mois dans le virtuel certains décidèrent de passer au contact téléphonique sans pour autant livrer leurs vrais noms. L'une de mes amis virtuels décida un jour de m'appeler suite à un problème familial. Elle tomba sur une secrétaire qui lui demanda à qui elle voulait parler. C'est seulement à cet instant que notre ami réalisa que malgré nos six mois d'échanges elle ne connaissait même pas notre vraie identité alors qu'elle avait fini de nous livrer ses secrets les plus intimes. Avait-elle pendant sept mois parler à un inconnu ? Que non ! Puisque l'Internet nous rapprochait bien. Nous avons compris plus tard que notre ami **Tristesse** était une femme triste en quête d'amour, que **Mother** était une femme, qui ne pouvait pas avoir d'enfant et qui adoptait virtuellement des « forumistes » qu'elle appelait "mon

¹ Nom donné au thème de discussion proposé par un membre

bébé", le **Solitaire** un homme seul qui passait le plus clair de son temps sur le forum. Nous avons également par la suite appris que des couples s'étaient formés dans le forum et qu'il s'en était suivi des mariages. Aussi, que certains «forumistes» avaient rendu visite à d'autres suite au décès d'un parent pour présenter des condoléances. Toutes formes de sympathies qui se manifestent de façon réelle ou virtuelle mais qui n'en sont pas moins des civilités ou une autre façon de vivre sa citoyenneté.

Le même forum proposait des contributions sur la façon de développer l'Afrique, le racisme, le terrorisme, la vie d'un étudiant étranger en France...bien des sujets qui interpellent la société et pour qui les gens éprouvent du gêne (ou manque de temps) à débattre dans le réel. Au sein même du forum se dégageait par affinité ou penchant politique des groupes qui aimaient dans leur petit coin discuter de choses personnelles exemple « Femme au top ».

Cette expérience nous conforte dans l'idée qu'Internet est un réel espace de rencontre et de socialisation des individus et qu'il est peut être temps de penser aujourd'hui, autrement le lien social.

IV- LES RISQUES POSSIBLES :

Le lien social sur Internet n'a pas forcément une connotation positive et il peut parfois, paradoxalement contribuer à l'individualisation de certaines sociétés. La possibilité de trouver à travers Internet ses amis, ses cours, ses informations et aussi la possibilité de travailler à distance peut réduire les occasions que les individus ont de se rencontrer. Aussi, a-t-on réellement besoin d'aller voir un camarade de jeux si on a la possibilité de jouer en ligne avec un ami virtuel situé à l'autre bout du monde ? Ne serions nous pas en train de nous désocialiser en parlant de moins à moins à nos voisins et en nous confiant de plus en plus à un ami virtuel que nous n'avons jamais rencontré ? N'est ce pas là une nouvelle forme de sédentarisation après le nomadisme virtuel tant décrit par Pierre Levy et bien d'autres auteurs de notre temps ?

Certaines applications de l'Internet achat en ligne, banque, musées virtuels etc. nous privent de plus en plus du besoin d'aller faire des courses, promenades et opérations bancaires et nous confinent à rester devant l'écran pour effectuer les activités courantes de la vie. Que deviendra, le contact avec le boutiquier du coin, l'agent bancaire au guichet (s'il arrive à garder son travail) ? Le contact humain s'en trouve alors dévalorisé en cela qu'il ne sera plus indispensable, sans compter que la domotique¹ est en train de s'installer dans bien des foyers et qu'il y'a là des risques de récession de l'emploi et une individualisation de la société

D'un autre côté, Internet est un réseau où sévissent malheureusement des groupes pervers de prostitués, pédophiles, terroristes et autres idéologies sectaires qui peuvent causer des dérapages au sein de jeunes internautes avides de modèles sociaux. Le parent ne pouvant pas contrôler sa progéniture, il est ainsi à craindre une perversion de la jeunesse qui s'expose au risque de perdre ses repères sociaux. L'absence ou la faiblesse de la régulation autorisent ainsi des dérives préjudiciables au bien être social. La liberté de l'information qui est un principe de base de l'Internet pourrait donc mener au libertinage par l'information. La citoyenneté sur Internet c'est aussi la possibilité pour toute sorte de groupes sociaux (parfois pervers) d'atteindre des cibles potentielles et de pervertir les mœurs.

¹ *La domotique est l'art d'automatiser les fonctions d'une maison grâce à des capteurs et des périphériques pilotés par l'informatique.*

Conclusion Générale :

A la lumière de cette étude, nous pouvons conclure que les SIP apportent une réelle contribution à la gouvernance locale et un développement communautaire par la mise à disposition de certaines informations aux populations, la génération d'emploi, la protection de l'écosystème et la valorisation des cultures locales. Il y'a ainsi des raisons d'espérer une gestion plus transparente et plus fiable des affaires publiques à une échelle locale au Sénégal. Et c'est là un principe de base de la bonne gouvernance.

Au-delà, les SIP doivent inspirer des communautés africaines, voire mondiales à mettre en place des outils de développement communautaires qui mettent les populations au centre de tous les processus de décision. Cependant, certains préalables doivent être mis en place pour faire de l'Internet citoyen un réel outil de gestion administrative.

Il faudrait avant tout que l'Internet soit accessible à tous les citoyens quelle que soit leur position géographique, et leur niveau d'instruction. Au-delà du problème de l'infrastructure il convient de réduire les coups d'accès au matériel et à la connexion. L'information, la sensibilisation et la formation permettraient quant à elles aux populations de mieux comprendre les enjeux citoyens de l'Internet comme facteur de développement à la fois économique, social et culturel. Les contenus des sites web destinés à un usage citoyen doivent être adaptés aux besoins exprimés (et latents) des citoyens.

La parfaite efficience de l'Internet citoyen ne peut être l'œuvre d'une seule nation, encore moins celle d'une collectivité locale. Il appartient dès lors à l'Afrique de s'inscrire dans une politique de développement concerté des différentes formes d'appropriations citoyennes des TIC pour arriver à faire émerger les expériences réussies, les renforcer et proposer à toutes les collectivités locales un modèle de Système d'Information Communautaire.

Les recommandations à cet effet peuvent certainement se multiplier et pourraient peut être trouver des éléments de réponse dans une future recherche que nous comptons mener dans le cadre d'une thèse sur la Contribution de l'Internet à l'affirmation de la démocratie en Afrique noire francophone.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE

INTERNET ET SOCIETE

1. Amine Meslem.- *Tolérance zéro sur l'Internet Français ?* .- SVP n°224, Mars 2004, pp.59-60
2. BALANTZIAN, Gérard dir.- *Les Systèmes d'information : Art et pratiques.*- Paris, Edition d'organisation, 2002
3. CASSELS Manuel.- *Information Technology, Globalization and Social Développement* .- Genève, UNRISD, 1998 .- 15 p.
4. Corbineau B., Loiseau G., Wojcik S., 2002, « L'invariance de la démocratie électronique municipale », in Jauréguiberry F., Proulx S., (dir.), *Internet, nouvel espace citoyen ?* Paris : L'Harmattan, p. 81-108.
5. GUERIN, Georges, *Internet en question.*- Paris : Economica, 1997.- 108 p.
6. HUITEMA, Christian.- *Et Dieu créa l'Internet.*- Paris : Eyrolles, 1996
7. JAUREGUIBERY, François et PROULX Serges ed .- *Internet, nouvel espace citoyen ?* .- Paris : L'Harmattan, 2002.- 242 p.
8. KLECK, V. *Multimédia et citoyenneté.*- *Le français dans le monde, n°spécial, juillet 1997, pp.41-43*
9. LA CHANCE, Michel .- *Les penseurs de fer : Les sirènes de la cyberculture* .- Montréal : Traitd'union, 2001.- 215 p.
10. LACROIX Guy .- *Le mirage Internet : enjeux économiques et sociaux.*- Paris : Editions Vigot, 1997.- 153 p.
11. LAJOIE Jacques, GUCHARD, Eric .- *Odyssée Internet : enjeux sociaux.*- Sainte Foy, Presse de l'Université du Québec, 2002
12. *Les enjeux des NTIC pour l'Afrique.-Marchés tropicaux et méditerranéens, vol. 55 n°2858, juillet 2000, pp. 1299-1312*
13. LEVY Pierre, *La cyberculture* .-: Paris : Odile Jacob, 1997, 308 p.
14. LEVY, Pierre.- *L'intelligence collective : pour une anthropologie de la cyberculture* .- Paris :, la Découverte, 1997.-, 243 p.
15. MATHEWS, Clarke.- *E development ? Development and the New Economy.*- *Policy Brief n°7.*- United UNU-Wider, Helsinki, 2003.- 38 p.

16. MAYERE, A.- *La société informationnelle : enjeux sociaux et approches économiques.*- Paris : L'harmattan, 1997.- 239 p.
17. MONET Philippe, SIMON Michel ed.- *Habiter le cybermonde .*- Paris : Ouvrières, 1998.- 182 p.
18. MOUDJIBATH, D.- *Les enjeux d'Internet en Afrique.*- *Africulture*, n°23, Décembre 1999, pp. 5-8
19. NTAMBUE TSHIMBULU, R.- *L'Internet son web et son mail en Afrique : approche critique.*- Paris : L'harmattan, 2001.- 352 p.
20. Ouedraogo, Mahamadou, TANKOANO Joachim .- *Internet au Burkina Faso : réalités et utopies* : Paris : L'Harmattan, 2001.- 66 p.
21. OUEDRAOGO, Sylvestre .- *L'ordinateur et le Djembé : entre rêves et réalités .:* Paris : L'Harmattan, 2003.- 255 p.
22. SARFAY, V.- *L' Internet : Fragment d'un discours utopique.*- *Communication et langage*, n°119, 1^{er} trimestre 1999, pp.106 –117
23. TALL Serigne Mansour.- *les émigrés sénégalais et les NTIC .*- Montral , 2002.- 21 p.
24. THIOUNE, Ramata Molo dir.- *Technologies de l'information et de la communication pour le développement en Afrique : potentialité et défis pour le développement communautaire.*- Dakar : CRDI, CODESRIA 2003.- 135 p.
25. Wolton, Dominique.- *Internet et après ? .*- *Une théorie critique des nouveaux médias.*- Paris : Flammarion, 1999.- 240 p.

SCIENCES, SOCIETE ET SYSTEMES D'INFORMATION

1. ANDERLA, G.- *L'avenir de l'information : un défi pour les gouvernements et la société.*- *L'Observateur de l'OCDE*, n°63, avril 1973, pp.27-32.
2. BODARD, F.- *Conception assisté des systèmes d'information : méthode - modèles – outils*, 2^{ème} éd.- Paris: Masson, 1989.- 317 p.
3. CHEVALIER, P. A.- *Les conséquences de la société de l'information .* *Communication et langage*, n°111, 1^{er} trimestre 1997, pp.102-116
4. *Communication : Word Congress of Community Networks : Buenos Aires du 5 au 7 Décembre 2001.*
5. DIA, S.- *De la radio de masse aux radios de proximité.*- *Sud NTIC*, n°0 janvier 2002, p.8

6. *DIOP, Momar Coumba dir.- Le Sénégal à l'heure de l'Information : technologies et société.- Paris : Karthala, 2002.- 388 p.*
7. *DUFOUR, A.- Internet.- Paris : PUF, 1995.- 126 p.*
8. *GORDIER, A.- Le livre numérique, Internet et la pensée.- Communication et langage , n°122, 4^{ème} trimestre 1999 pp.11-16.*
9. *LE COADIC, Y. F. La science de l'information.- Paris : PUF, 1994.- 126 p.*
10. *RAGALBUTO, G.- La liberté d'expression dans le cyberspace.-Communication et langage, n°110, 4^{ème} trimestre 1996. pp.116-119.*
11. *RIGAUD, L.- La mise en place des systèmes d'information pour la direction et la gestion des organisations.- Paris : DUNOD, 1984.-232 p.*
12. *SEGIET, D.- L'administration du système d'information.- Paris : DUNAUD, 1984.- 232 p.*
13. *VASSEUR , F.- Les médias du futur.- Paris : PUF, 1992 .-127 p.*
14. *VOLANT, C.- Du système information-documentaire au système d'information spécifique pour l'entreprise.- Documentaliste Sciences de l'information, 1995, vol. 32, n°6, pp.296-302*

LES SYSTEMES D'INFORMATION POPULAIRES

1. *APECSY . Association pour la Promotion Economique Culturelle et Sociale de Yoff .- Carte d'identité.- Dakar : APECSY, [s.d] .- 5 p.*
2. *Consolidation du SIUP de pilote avant extension à large échelle. Dakar : CRESP, [s.d]. 2 p.*
3. *CRESP.- Rapport financier final de la phase 2 du projet pilote de Dakar – Yoff SENEGAL .- Dakar : CRESP, 1998.- 6 p.*
4. *Eco Yoff becomes an NGO. The Eco Yoff Newsletter n°12, October 1998, p. 1*
5. *Extension du projet SIUP à trois commune d'arrondissement de la région de Dakar . Dakar : CRESP, 1997. 2 p.*
6. *Gouvernance locale et développement durable. Dakar: CRESP, 1999. 22 p.*
7. *Our first big grant. The Eco Yoff Newsletter n° 13, March-april, 1999. p. 1*
8. *Plan d'investissement du SIP 2001. Dakar : CRESP, 2001, 21 p.*

9. *Premier rapport du projet de renforcement du SIUP pilote de Dakar Yoff et de ses ressources en appui technique.- Dakar : CRESP, 1999.- 9 p.*
10. *Projet de renforcement du SIUP Pilote de Yoff et de ses ressources en appui Techniques Premier rapport d'activité. Dakar : CRESP, 1999. 7 p.*
11. *Rapport ¾ de parcours SIP 1999. Dakar : CRESP, 1999. 3 p.*
12. *Rapport final du projet SIUP du programme Eco-communautaire de Yoff de novembre 1998 à décembre 1999. Dakar : CRESP, 1999.7 p.*
13. *Rapport financier 1998 . Dakar : CRESP, 1998. 3 p.*
14. *UNESCO. Situation démographique du village de Yoff . Dakar : BREDA , 1997. 42 p.*
15. *Urban Information system Conference. The Eco Yoff Newsletter n°12, October 1998. p.2*
16. *Web pages, Data bases, GIS. The Eco Yoff Newsletter n°12, October 1998. p. 2*
17. *Yoff Dakar Eco-Arts festivals. The Eco Yoff Newsletter. n°12, October 1998. p. 4*
18. *ZEITLIN M. Les nouvelles du SIP . Bulletin d'information d'ECOYOFF n°15, Mai 2000. pp.3-4*
19. *ZEITLIN M. Guide pour la mise en place des systèmes d'informations Populaires <http://www.sip.sn/SiupNew/guidesiup.htm>*